La Voix de l'Est

MERCREDI
19 OCTOBRE
2016

GRANBY | 82e ANNÉE, N° 100

lavoixdelest.ca

À LIRE AUJOURD'HUI

GRANBY INC.

15 PORTRAITS D'ENTREPRENEURS INSPIRANTS



PHOTO COURTOISIE DEREK TREMBLAY

SHEFFORD À OTTAWA

Le député Pierre Breton reçoit les représentants de la région PAGES 2 ET 3

CH

Un blanchissage pour la rentrée

PAGE 26



Menu garni pour les Grandes Sorties Desjardins

PAGE 7



MIEUX ENTENDRE
pour profiter de chaque moment.



Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES

COWANSVILLE · 450.955.1008
GRANBY · 450.378.7337
LAFLAMMEETASSOCIES.COM

83 ¢ + tx

5091708

Journée fructueuse selon les invités

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

Les invités de Pierre Breton étaient unanimes à leur sortie du Parlement, mardi soir : Shefford sur la colline s'est avéré une franche réussite.

« C'est une très belle initiative. C'est la première fois que je vois une telle organisation de toute ma carrière politique, a souligné le maire d'Ange-Gardien, Yvan Pinsonneault. Je pense qu'il s'est créé un précédent. »

« M. Breton et son attaché politique étaient très disponibles. C'était aussi très intéressant de voir les débats à la Chambre des communes », souligne de son côté Guy Benjamin, maire de Saint-Césaire.

Les invités ont particulièrement apprécié le fait de pouvoir échanger avec les fonctionnaires fédéraux afin de connaître la marche à suivre pour faire aboutir leurs dossiers.

« C'est la première fois que je peux bénéficier d'une telle opportunité, relève pour sa part Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton. Les intervenants étaient très intéressants et au fait des enjeux. Ça nous a permis de mettre des visages sur des noms, mais aussi d'avoir des contacts. Quand on en aura besoin, on saura directement à qui se référer. »

Ces informations seront aussi bénéfiques pour les organisations qui aideront à leur tour des entrepreneurs de la région, souligne Patrick St-Laurent, directeur général de Granby Industriel.

ÉCHANGES

L'occasion d'échanger entre élus et personnalités d'affaires a aussi été appréciée.

« On vit sensiblement les mêmes problématiques, comme maires, alors on a pu en parler entre nous », souligne M. Pinsonneault.

« Et puis, ça nous a permis de régler bien des affaires au courant de la journée ! » a ajouté le directeur général de Commerce Tourisme Granby et région, Sylvain Gervais.

Aux yeux du maire de Granby, Pascal Bonin, la synergie qui s'est dégagée de la journée démontre la vitalité de la circonscription. « C'est une très belle initiative de Pierre, qui démontre une solidarité régionale exceptionnelle, commente-t-il. C'était palpable : notre région est excessivement dynamique. »

« C'est une première d'avoir autant d'élus et de gestionnaires ensemble pour le développement de Shefford. Ce qui nous unit, c'est qu'on croit tous au développement de notre région, renchérit Derek Tremblay, directeur général de la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région. Aujourd'hui, nous avons vu le vrai pouvoir de la démocratie et toute l'implication de notre député fédéral. »

Shefford débarque



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

OTTAWA — Pour célébrer sa première année à titre de député de Shefford, Pierre Breton a choisi de faire les choses en grand. Il a amené sa circonscription avec lui, à Ottawa, rien de moins. Une vingtaine de maires, leurs directeurs généraux ainsi qu'une quinzaine de personnalités d'affaires de la région ont visité la capitale afin de rencontrer divers intervenants susceptibles de les aider dans la concrétisation de leurs projets.

L'appel lancé plus tôt cette année par le député Breton a bien été entendu. Des représentants des chambres de commerce de la Haute-Yamaska et région, du Cœur de la Montérégie et de Valcourt étaient sur place, de même que presque tous les maires de la circonscription et leurs directeurs généraux. Bref, l'autobus qui les a menés de Granby à Ottawa vers six heures du matin était plein à craquer.



« Il est important pour moi d'offrir un lien direct entre les joueurs économiques ainsi que les élus municipaux de la circonscription de Shefford et les différents ministères du gouvernement », affirme Pierre Breton.

Le périple a eu lieu dans le cadre de la première mouture de Shefford sur la colline, un événement mis sur pied par M. Breton lui-même afin de faciliter « le maillage » entre les leaders de sa circonscription et Ottawa.

RESSOURCES

Une fois arrivés à destination, les invités du député ont pu assister à plusieurs conférences en compagnie de représentants d'Infrastructures Canada, de Patrimoine Canada et de Développement économique Canada, entre autres.

Ce faisant, les participants ont pu en apprendre davantage sur les différents programmes fédéraux d'aide financière à la disposition des municipalités, mais aussi des entreprises et des organismes. M. Breton espère ainsi faire foisonner les projets qui fourmillent dans la tête des résidents de sa circonscription et stimuler les retombées économiques dans son coin de pays.

« C'est une occasion unique d'être en contact direct avec des gens du ministère et des cabinets ministériels, explique l'élu. On a pu parler des programmes qui peuvent les aider. Mon rôle de député, c'est aussi de m'assurer que les administrateurs connaissent le plus de ressources possible pour les aider dans

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

HÉPATIQUE, *adjectif*

Définition – Relatif au foie.

Cooccurrences – insuffisance hépatique, transplantation hépatique, atteinte hépatique, stéatose hépatique, cellules hépatiques, métastases hépatiques, enzymes hépatiques, maladie hépatique, troubles hépatiques, greffe hépatique, cirrhose hépatique, toxicité hépatique, artère hépatique…

Rime – télépathique.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est
5102450

SOMMAIRE

Affaires	17
Arts et culture	7
Carrières et professions	17
Horoscope	20
Jeux	23
Loterie	11
Nécrologie	20 à 22
Observateur	25
Opinions	10
Petites annonces	18
Sports	24
Super grille	26

NOUS JOINDRE

FACEBOOK facebook.com/lavoixdelest

TWITTER @lavoixdelest

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 66

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité et petites annonces 450-777-7221

COURRIEL
Rédaction *redaction@lavoixdelest.ca*
Abonnement *abonnement@lavoixdelest.ca*
Publicité *publicite@lavoixdelest.ca*
Annonces classées *classees@lavoixdelest.ca*

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Alternance de soleil et de nuages.
Max. 16 **Min. 4**

DEMAIN
Alternance de soleil et de nuages avec 30 % de probabilité d'averses.
Max. 17 **Min. 10**

sur la colline parlementaire

leurs initiatives. C'est plus facile ensuite pour eux d'entreprendre leurs projets. »

RÉSEAUTAGE

La journée a aussi été l'occasion pour les participants d'échanger entre eux et de tisser des liens, voire de resserrer ceux qui existaient déjà.

Des représentants des chambres de commerce de la Haute-Yamaska et région, du Cœur de la Montérégie et de Valcourt étaient sur place, de même que presque tous les maires de la circonscription et leurs directeurs généraux.

« Ma circonscription compte 20 villes dans trois MRC. Ce ne sont pas toujours des gens qui se côtoient souvent », allègue le député, qui a profité de son temps de parole à la Chambre des communes pour saluer ses invités, qui ont pu assister à la période des questions.

L'initiative de M. Breton pourrait bien être imitée sous peu. « Il y a des collègues députés qui sont intéressés par l'idée, affirme-t-il. Il y en a même un qui a entrepris des démarches pour faire pareil. »

Et l'élu compte bien faire une tradition de l'événement. « Je considère que la journée a été un grand succès, estime M. Breton. Ça demande beaucoup d'organisation, mais si la demande y est, c'est à refaire ! »



Des représentants des chambres de commerce de la Haute-Yamaska et région, du Coeur de la Montérégie et de Valcourt étaient sur place, de même que tous les maires de la circonscription et leurs directeurs généraux. — PHOTOS FOURNIES PAR LE BUREAU DE PIERRE BRETON

BILAN DE L'AN 1 DU MANDAT DE PIERRE BRETON

Le député qui veut être partout

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Il y a un an, le Canada passait au rouge. La circonscription de Shefford n'y a pas fait exception. Mercredi, Pierre Breton aura complété le quart de son mandat, dont il dresse un bilan fort positif.

Le 19 octobre 2015, 39 % des électeurs de la circonscription de Shefford élisaient Pierre Breton, qui a terminé la course avec une avance de plus de 5600 voix sur sa plus proche adversaire, la néodémocrate Claire Mailhot.

Depuis, on l'a vu partout, il a été de tous les événements : soupers spaghettis, annonces, remises de chèques, etc. Le député Breton a fait son engagement principal d'être ultra-présent dans sa circonscription, un défi parfois difficile à relever étant donné que celle-ci compte 20 municipalités. « Ça fait beaucoup d'interlocuteurs, tant au niveau municipal que les organismes. Ces gens-là s'attendent à mon soutien et j'essaie d'être le plus présent possible », indique celui ayant été nommé à deux comités permanents de la Chambre des communes, soit le comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire et sur celui du patrimoine canadien.

AIDER LES FAMILLES

La réduction de 7 % des impôts pour les gens de la classe moyenne, en vigueur à compter du 1er janvier, est l'une des premières mesures mises de l'avant par le gouvernement, mais celle dont M. Breton est le plus fier. Celle-ci touche 30 000 personnes dans la circonscription de Shefford, précise le député, qui salue aussi l'augmentation de 10 % du supplément de revenu garanti. Cette mesure laisse pour sa part en moyenne plus de 900 $ dans les poches de quelque 6000 aînés de Shefford.

M. Breton souligne par ailleurs la mise en place de l'allocation canadienne pour enfants, qui selon lui augmente les revenus des familles d'environ 2400 $ par enfant, mais aussi la bonification des subventions au programme d'emplois d'été du gouvernement fédéral, qui aura permis de créer 190 emplois étudiants pour la belle saison.

« En calculant les différentes annonces et subventions, on arrive facilement à 75 millions $ de retombées dans le comté. C'est du nouvel argent qu'on donne aux familles. C'est majeur », juge le député.

SHEFFORD, TERRE D'ACCUEIL

M. Breton revient aussi sur le dossier des Turk, cette famille kurde qui s'était réfugiée dans l'église Saint-Michel-de-Rougemont pour éviter la déportation. En début d'année, elle a finalement obtenu un permis de résidence temporaire de deux ans. « C'était le premier dossier que j'ai réglé comme député », se souvient l'élu, soulignant l'écoute de son collègue ministre de l'Immigration.

Cette histoire a permis de mettre la table pour le projet d'accueil des 75 réfugiés syriens dans la circonscription, dans lequel le député s'est impliqué de près. « Notre communauté est exemplaire pour son hospitalité envers les immigrants tant au niveau de l'accueil que de l'intégration de ces nouveaux arrivants », a fait valoir M. Breton.

Une première année derrière lui, Pierre Breton s'attaque maintenant aux trois prochaines qui composent son mandat. Le meilleur est à venir, promet-il. « Beaucoup de bonnes nouvelles s'en viennent », laisse-t-il entendre.



Le 4 novembre 2015 est un jour qui restera à jamais gravé dans la mémoire du député fraîchement élu, alors qu'il est assermenté au Parlement. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



REFONTE DU PLAN D'URBANISME À GRANBY

Une autre étape franchie



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les élus de Granby ont adopté une version révisée du plan d'urbanisme ainsi que des règlements de zonage et de lotissement, lundi soir, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

« On a analysé chacune des questions posées (lors de la récente assemblée publique de consultation) pour en arriver à une démarche (...). Et on a donné, je pense, une réponse ce soir (lundi) à toutes les personnes qui ont posé des questions en assemblée », a commenté le maire Pascal Bonin aux médias à l'issue de la séance extraordinaire qui, dans les circonstances, s'est étirée sur environ une heure.

Si les élus ont décidé de n'apporter aucun changement à la suite de certaines demandes, d'autres interventions de citoyens se sont toutefois traduites par des modifications aux outils urbanistiques de la Ville. La hauteur maximale des immeubles dans le secteur de la rue Jeanne-d'Arc a, par exemple, été revue à huit mètres plutôt que les 15 mètres projetés. Des résidents du secteur ont plaidé en ce sens, craignant de perdre la vue sur le lac Boivin dont ils jouissent actuellement.

La zone commerciale de la rue Dufferin a également été agrandie dans le secteur Canton, jusqu'à la limite du périmètre d'urbanisation. « Dans la version finale qu'on dépose aujourd'hui, la zone sera agrandie tel que demandé. On constate que ça ne rendrait personne dérogatoire et il y a déjà certaines activités commerciales dans la zone qui fait partie de la demande. On est allés de l'avant avec ça », a fait valoir le directeur du service d'urbanisme, Dominique Desmet.

AUTRE OUTIL

Un autre citoyen qui demandait que le lotissement soit « cristallisé » dans les secteurs déjà bâtis pour éviter que des maisons soient construites sur des terrains subdivisés, donc plus petits, comme cela s'est produit dans les rues Lavallée, Wolfe et Mullin, n'a pas obtenu gain de cause. Difficile de « geler » le lotissement, a fait valoir le maire Bonin. Par contre, un autre outil, le PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale), sera dorénavant utilisé par la Ville, question de s'assurer que les nouvelles résidences s'harmonisent avec les autres du secteur, a-t-il été précisé.

Aussi, même si le phénomène de location à court terme de maisons, appartements et autres chambres selon la formule Airbnb est en vogue, pas question de modifier la réglementation actuelle en ce sens. « C'est une source possible évidente de nuisance », estime Pascal Bonin. Cela ne continuera ainsi qu'à être permis dans les zones commerciales. « On ne souhaite pas les voir pousser partout », dit le maire.



Certains commentaires formulés lors de la récente assemblée publique de consultation tenue dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme ont incité les élus à apporter quelques modifications à la nouvelle mouture. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

À une autre citoyenne qui souhaite que l'agriculture urbaine soit favorisée, Dominique Desmet a précisé que le sujet sera étudié par le comité de travail qui se penchera sur la question des poules urbaines.

Prochaine étape du processus de révision : un registre sera tenu les 6 et 7 décembre pour les règlements de zonage et de lotissement. Un nombre de 1265 signatures devra être obtenu pour inciter les élus à tenir un référendum.

La dernière refonte du plan d'urbanisme à Granby datait de 2008. Pour l'heure, le maire Pascal Bonin dit être satisfait du déroulement du processus en cours. « Ça va bien pour un exercice de cette envergure-là », affirme-t-il.



5067637

CLOWNS TERRIFIANTS

Aucun signalement dans la région



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Des clowns terrifiants qui prennent plaisir à faire peur à des citoyens. La région semble échapper au phénomène jusqu'à maintenant, mais les policiers préviennent ceux qui seraient tentés de sévir: leurs gestes pourraient leur valoir une contravention, voire une accusation criminelle.



Les policiers de la région n'ont pas reçu de signalement de clowns terrifiants comme ce fut notamment le cas à Montréal. — PHOTO 123RF

Les premières apparitions remontent à l'été dernier aux États-Unis, où plusieurs signalements ont été faits dans une dizaine d'États. Le phénomène a également été observé au Québec. Un adolescent de 16 ans a récemment été pourchassé par un clown armé d'un bâton de baseball dans le secteur Pointe-aux-Trembles à Montréal. Il a réussi à se réfugier dans un immeuble et a alerté les policiers. À leur arrivée, le clown s'était évanoui dans la nature.

De fausses nouvelles signalant la présence de ces personnages habituellement joyeux dans différentes municipalités, notamment à Acton Vale, ont aussi circulé sur les médias sociaux.

SANCTIONS

Les policiers de Granby et Bromont et leurs collègues de la Sûreté du Québec en Haute-Yamaska et dans Brome-Missisquoi disent n'avoir reçu aucun signalement concernant la présence d'un clown terrifiant. Mais cela ne signifie pas qu'une telle situation ne s'est pas produite, précise Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby.

Si ces clowns épeurants sévissent, ils s'exposent à différentes sanctions en fonction des gestes commis, de leurs intentions et du fait qu'une arme est impliquée ou pas, énumère l'agent Rousseau.

En vertu de la réglementation municipale à Granby, un individu en possession d'une arme ou d'un objet pouvant servir d'arme offensive dans un lieu public, s'expose à une contravention de 75 $ plus les frais.

« Dans des cas plus graves, ça peut aller jusqu'à des accusations criminelles », dit le policier Rousseau. Les gestes pourraient notamment constituer une agression armée ou des voies de fait, par exemple.

Il pourrait même s'agir d'une forme de harcèlement, ajoute l'inspecteur Marc Tremblay, du Service de police de Bromont.

La nature des accusations serait toutefois établie par un procureur. « Il faudrait soumettre le dossier au directeur des poursuites criminelles et pénales qui étudiera le dossier », dit M. Tremblay.

CLÔTURES
VENTE ET INSTALLATION
- Commercial - Résidentiel - Agricole - Ornemental
Clôtures à mailles, PVC - Rampes - Barrières motorisées
Les Industries EQUES du Canada Ltée
450 266-2460
cloturesequesdu.com
5097980

#1 en accessoires de salle de bain et cuisine
Visitez notre salle de montre
Riobel
PLOMBERIE SABOURIN Ltée
632 Dufferin, Granby | 450 372-1138
www.plomberiesabourin.com
5078317

BERTRAND OSTIGUY
APPUYEZ-VOUS SUR DU SOLIDE!
Service et livraison RAPIDE
- Excavation
- Génie civil
- Murs de roche
- Installations septiques
983, rue Denison Est, Shefford 450-372-7364
bertrandostiguy.ca
5107936

RÉSERVEZ TÔT pour vos PARTYS des FÊTES!
(ou autres occasions)
ÉVÈNEMENTS et SPECTACLES
Suivez-nous sur
Le PUB du VILLAGE
20, rue Johnson, Granby | 450 991-4544
pubduvillage@hotmail.com
5109765

Sutton perd son directeur général

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

SUTTON — La Ville de Sutton est à la recherche d'un nouveau directeur général. Me Jean-François D'Amour s'en va occuper la même fonction à la Ville de Magog.

« Me D'Amour nous l'a annoncé hier soir (lundi). Ç'a été un peu une surprise pour nous », a indiqué le maire Louis Dandenault en parlant des membres du conseil municipal. Il quittera officiellement son poste le 11 novembre.

M. Dandenault a dit comprendre la décision de Me D'Amour, expliquant en substance que davantage de projets l'attendaient à Magog, une ville plus populeuse. « C'est un jeune homme avec de l'ambition. À Magog, ça va être un beau *challenge*. Il va pouvoir relever de nouveaux défis », a-t-il dit. « On lui a souhaité bonne chance. »

Me D'Amour, qui est notaire de formation, est entré au service de la Ville de Sutton comme greffier en 2011. Il a remplacé pendant quelques mois en 2013 le directeur général Pierre Ménard, alors en congé de maladie. Il lui a succédé à la suite de son départ à la retraite au début de 2014.

Le conseil, a dit le maire, se réunira dans les prochains jours pour discuter de la façon dont Me D'Amour sera remplacé. Deux options sont possibles : lancer un appel de candidatures ou faire appel à un chasseur de têtes. M. Dandenault privilégie la deuxième approche. C'est de cette façon, a-t-il fait remarquer, que la Ville de Magog a trouvé Me D'Amour.

Un budget de 7000 $ à 10 000 $ pourrait être mis de côté pour retenir les services d'un professionnel des ressources humaines à cette fin, a dit M. Dandenault.

Nous n'avons pas pu parler mardi à Me D'Amour.



Me Jean-François D'Amour occupe le poste de directeur général de la Ville de Sutton depuis le début de l'année 2014. — PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



5077323



5050181

› NOUVELLE DG À LA CHAMBRE DE COMMERCE



La chambre de commerce de Cowansville et région a une nouvelle directrice générale. Hélène Sactouris vient d'être nommée par le conseil d'administration de l'organisme. Elle prend le relais de Cathy Bernard, qui est partie cet automne. Mme Sactouris arrive de la Caisse Desjardins de Brome-Missisquoi, où elle travaille depuis 2010 comme directrice des communications et de la vie associative. Auparavant, elle occupait le poste de directrice générale à l'Association Garagona. La nouvelle responsable de la CCCR détient une maîtrise en science de la gestion des HEC Montréal et un baccalauréat en administration des affaires. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO FOURNIE PAR LA CCCR

Précision

L'ex-employé de la Ville de Cowansville Sylvain Berger indique qu'il ne s'est jamais masturbé dans un véhicule municipal en suivant une femme. Ce qu'il a écrit dans l'une des 26 lettres obscènes envoyées à des femmes, pour la plupart choisies au hasard, n'était que le fruit de son imagination, précise-t-il, à une période où il vivait des difficultés personnelles et professionnelles. « J'étais au bout du rouleau, dit-il, mais je n'ai jamais suivi de femme en voiture. » M. Berger est présentement en attente de sa sentence, qui doit être prononcée fin novembre au palais de justice de Granby.

arts et culture

LES GRANDES SORTIES DESJARDINS

Du chant, de la musique... et du théâtre



ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — Ces trois dernières années, le Palace de Granby avait habitué le public à ses Grands Concerts Desjardins. Pour la saison 2016-2017, le concept se bonifie et change de nom. Place maintenant aux Grandes Sorties Desjardins.

À la musique et au chant s'ajoute désormais le théâtre. Quatre pièces quitteront en effet la métropole pour s'arrêter au Palace de Granby : *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges* (27 octobre), *Le Tartuffe* (6 décembre), *Pourquoi tu pleures ?* (7 février) et *Représailles* (19 avril).

Côté musical, l'église Notre-Dame accueillera l'ensemble de guitares Forestare Baroque (28 octobre) et le quatuor Alma Innamorata (12 novembre). En raison des travaux de réaménagement de l'église, à partir de janvier 2017, les concerts se déplaceront ensuite dans l'intimité de l'église St-George pour le reste de l'année.

Ainsi, on pourra y entendre la guitare poétique d'Isabelle Héroux (12 février), le chant lyrique de Steeve Michaud (26 février), le duo piano/voix d'Olivier Hébert-Bouchard et Magali Simard-Galdès (12 mars), le violon tzigane de Sergeï Trofanov (26 mars) et la guitare classique du Cowansvillois Thierry Bégin (13 mai).

VARIÉTÉ

Pour Placide Rodrigue, le directeur artistique des Grandes Sorties Desjardins Granby — Haute-Yamaska, la fondatrice de l'Harmonie, Mélisande Corriveau, a rappelé que *Las Ciudades de Oro* avait remporté le Juno pour l'album de musique classique - art vocal de l'année 2016. Le concert qui en découle, présenté un peu partout dans le monde, met l'accent sur la richesse de la musique d'Amérique du Sud des 17e et 18e siècles.

« On cherche toujours une musique accessible au grand public, en fonction bien sûr de l'offre sur le marché. On ne peut pas inventer l'offre ! Mais on veut que les gens reviennent, qu'ils aient du plaisir et qu'ils fassent de belles découvertes. On propose un bel éventail de ce qui se fait actuellement. Ce sont des sorties ciblées pour stimuler la clientèle d'ici », affirme-t-il.

M. Rodrigue mentionne que le choix qui s'offre aux amateurs est hautement diversifié et souvent présenté par des artistes de renommée internationale.

DÈS JEUDI

La série des Grandes Sorties Desjardins prendra son envol ce jeudi 20 octobre à l'église Notre-Dame, avec le spectacle *Las Ciudades de Oro* de l'Harmonie des Saisons. Lors du lancement de la programmation, mardi matin à la Caisse Desjardins Granby — Haute-Yamaska, la fondatrice de l'Harmonie, Mélisande Corriveau, a rappelé que *Las Ciudades de Oro* avait remporté le Juno pour l'album de musique classique - art vocal de l'année 2016. Le concert qui en découle, présenté un peu partout dans le monde, met l'accent sur la richesse de la musique d'Amérique du Sud des 17e et 18e siècles.



La violoniste Roxane Del a offert un bel aperçu de la prestation qu'elle présentera le 23 avril prochain à l'église St-George de Granby. — PHOTO JANICK MAROIS

Les organisateurs avaient aussi invité la violoniste Roxane Del à interpréter quelques extraits de pièces qui feront partie du spectacle *Love Love Love* qu'elle, un quatuor à cordes et Guy Saint-Onge offriront le 23 avril 2017 à l'église St-George. L'ensemble fera revivre aux mélomanes des partitions originales du « 5e Beatle », Sir George Martin.

Les Grandes Sorties Desjardins profiteront de l'engagement financier de la Caisse Granby — Haute-Yamaska pour les trois prochaines années.

Pour obtenir les détails des spectacles et des différents forfaits, on visite le www.palacedegranby.com ou on compose le 450-375-2262.

Participez à la 13e Journée spaghetti



échec au crime
ECHECAUCRIME.COM 1-800-711-1800

Moi, Nicole Frenière, j'y serai !
Présidente bénévole de votre comité local Brome-Missisquoi / Haute-Yamaska

Jeudi 20 octobre 2016
de 11h à 20h
Menu: Spaghetti, pain
dessert , boisson gazeuse ou café
Billets: 12$ taxes incluses
(pourboires non compris)

Voitures anciennes de Granby

le Plus en ville

I, boulevard Mountain
Granby, QC, 450-375-1964
(billets en prévente sur place)

Merci à nos collaborateurs: laVoixdel'Est

m105 FM 104,9

5099541

RÉGLEMENTATION SUR LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION

Brome-Missisquoi sermonne Hydro-Québec



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberté@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Les travaux réalisés par Hydro-Québec le long du boulevard Pierre-Laporte à Bromont ces dernières semaines ont été faits sans tenir compte de la réglementation municipale et de la MRC sur le contrôle de l'érosion.



Hydro-Québec n'a pas mis en place de mesures pour contrôler l'érosion lors de travaux exécutés le long du boulevard Pierre-Laporte à Bromont. — PHOTO JULIE CATUDAL

Des inspections de chantier ont permis à la MRC Brome-Missisquoi de déterminer qu'aucune mesure pour empêcher l'érosion des sols mis à nu ou situés près de ruisseaux n'a été mise en place par les équipes d'Hydro-Québec, en contravention avec le règlement sur l'écoulement et la gestion des eaux de surface (REGES), confirme Francis Dorion, directeur de la gestion du territoire de la MRC.

« Ils peuvent prendre différentes mesures. On ne leur en impose pas. C'est au choix de l'entrepreneur. Mais ils doivent en mettre en place. Ils n'ont pas le choix. Mais ils n'avaient rien mis en place », explique M. Dorion. « Tout le monde est assujetti à ces règlements. Même Hydro-Québec. »

C'est par hasard que la MRC a appris que les travaux d'excavation d'Hydro-Québec, menés entre les chemins Compton et Montréal, étaient effectués sans tenir compte de la réglementation sur le contrôle de l'érosion. La société d'État ne s'est pas informée auprès de la MRC de ses règles en lien avec les cours d'eau, a dit M. Dorion. Trois ruisseaux se trouvent pourtant dans le secteur visé. « On ne comprend pas qu'ils ne soient pas venus nous voir. D'autres ministères le font quand ils ont des projets sur notre territoire. »

Les équipes d'Hydro-Québec ont été informées des exigences de la MRC. Toutefois, une intervention auprès de la direction de la société d'État a été nécessaire pour que des changements surviennent sur le terrain, a dit le directeur en entrevue à *La Voix de l'Est*. « Ils ont fait du recouvrement aux endroits où ils avaient creusé et ont semé du gazon. »

La réglementation du REGES doit être suivie autant par les entreprises privées que par les organismes publics, indique M. Dorion. « On n'est pas là pour leur taper sur la tête. On va les voir et on leur explique ce qu'ils peuvent faire. »

Fait intéressant : aucune amende ne peut être signifiée à Hydro-Québec même si elle a contrevenu à des règlements de la MRC, a mentionné M. Dorion.

HYUNDAI MD HyundaiCanada.com

LA TOUTE NOUVELLE ELANTRA LE 2017



Modèle Ultimate montré♦

LOUEZ-LA POUR
49 $ / SEMAINE
0 $ COMPTANT
POUR 156 SEMAINES
LOCATION 36 MOIS**

COMPREND :
CLIMATISEUR
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SYSTÈME MAINS LIBRES BLUETOOTH MD
7 COUSSINS GONFLABLES
SIÈGES AVANT CHAUFFANTS

2016 IIHS TOP SAFETY PICK

AVEC ALERTE DE COLLISION FRONTALE LIVRABLE. APPLICABLE SEULEMENT AUX BERLINES. APPLICABLE SEULEMENT AUX VÉHICULES ASSEMBLÉS APRÈS MARS 2016.

GARANTIE 5 ANS††
GARANTIE globale limitée : 5 ans/100 000 km
GARANTIE groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
GARANTIE sur les émissions : 5 ans/100 000 km
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 heures : 5 ans / km illimité

MD Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. ♦ Prix du véhicule montré : Elantra Ultimate 2017 à partir de 30 609 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 695 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. ** Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur le modèle neuf suivant : Elantra LE 2017. 156 paiements de 49 $ par semaine pour 36 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 $ et premier versement exigés. Louez une Elantra LE 2017 et vous bénéficierez d'un ajustement de prix de 1 550 $. L'ajustement de prix s'applique avant les taxes. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Kilométrage annuel de 16 000 km, 12 ¢ par km additionnel. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 695 $, des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. ♦** Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

5109320

GRANBY

Le Cégep ouvre ses portes

Plus de 200 ateliers d'information, une cinquantaine d'exposants, des visites guidées, de l'animation… À nouveau, le Cégep de Granby met le paquet pour bien recevoir ses étudiants potentiels lors d'une journée portes ouvertes qui a lieu ce mercredi 19 octobre, de 9 h à 14 h. Les programmes d'étude de l'institution d'enseignement, ses ressources et ses activités seront mis en valeur au bénéfice des élèves de secondaire 5 et du grand public. Les inscriptions se font ensuite en ligne. **PASCAL FAUCHER**

GRAND DÉFILÉ DE NOËL

OBNL recherché

Les organismes à vocation humanitaire, œuvrant dans la région de Granby et souhaitant bénéficier d'un char allégorique durant le Grand défilé de Noël, sont invités à soumettre leur candidature au comité organisateur de l'événement. Un concours a été mis sur pied pour permettre à un organisme de profiter d'un char allégorique, décoré selon la thématique en cours, durant le défilé. Il s'agit d'une occasion unique pour l'OBNL sélectionné de promouvoir sa cause durant un événement qui attire plus de 35 000 spectateurs, fait valoir le comité organisateur. Ce dernier a mis de l'avant un formulaire simple à compléter, accompagné d'une courte page de règlements de participation. La conseillère municipale, Julie Bourdon, également présidente de Commerce et tourisme Granby et région, participera, avec les membres de ce comité, à l'analyse des candidatures reçues. Un tirage au sort sera effectué parmi les organismes retenus. Le dévoilement de l'OBNL choisi est prévu lors de la conférence de presse du Grand défilé, le 4 novembre prochain. Les candidatures peuvent être acheminées jusqu'au 2 novembre, à 16 h. Il est possible de recevoir une copie du formulaire au 450-361-6065 ou d'en obtenir une en visitant le www.tourismegranby.com. **LA VOIX DE L'EST**

COMPLOT DÉJOUÉ À SAINT-HYACINTHE

Nouvelles accusations pour les deux ados

La Presse canadienne

SAINT-HYACINTHE — De nouvelles accusations criminelles ont été déposées mardi contre les deux adolescents liés à un présumé complot de meurtre et d'agression sexuelle visant des élèves de leur école à Saint-Hyacinthe. Il y a désormais six victimes alléguées, selon les documents de la cour.

Les deux jeunes, âgés de 14 et 16 ans, étaient de retour mardi matin devant la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Saint-Hyacinthe. Ils ont été formellement accusés d'avoir tenté d'administrer une substance soporifique à une personne dans le but de l'agresser sexuellement.

Le tribunal a ordonné qu'une nouvelle évaluation psychologique plus approfondie des adolescents soit effectuée au cours des prochaines semaines afin d'évaluer leur risque de dangerosité. Les accusés demeurent détenus en centre jeunesse durant cette procédure, qui doit s'échelonner jusqu'au 15 novembre.

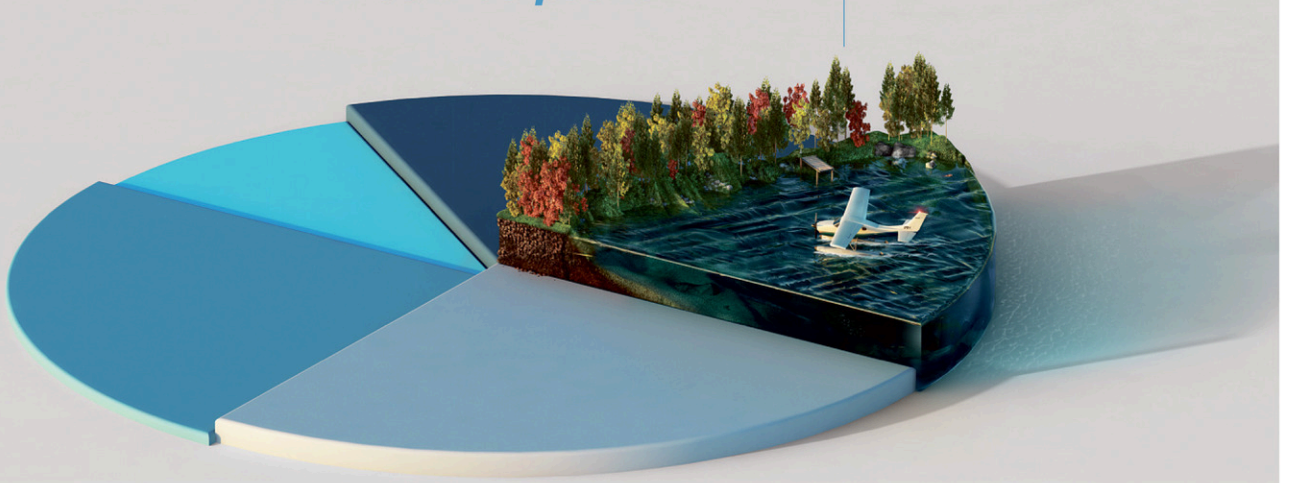
Les deux accusés ont été arrêtés le 14 septembre, après que la mère de l'un d'eux eut pris connaissance de leurs intentions sur le réseau social Facebook.

Ils font face à un total de 23 chefs d'accusation, dont complot pour meurtre, complot pour commettre une agression sexuelle et divers chefs liés à des voies de fait et à des voies de fait armées.



Les deux jeunes, âgés de 14 et 16 ans, étaient de retour mardi matin devant la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Saint-Hyacinthe. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« M'envoler jusqu'à mon coin de pêche »



Placez votre projet d'avenir en lieu sûr avec nos Obligations à taux progressif.

Capital entièrement garanti
Taux fixés pour 10 ans
Encaissables annuellement

Idéales pour votre CELI ou votre REER.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC
www.epq.gouv.qc.ca

Communiquez avec l'un de nos agents d'investissement au
1 800 463-5229
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Épargne Placements Québec

5098084

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

La pauvreté, la faim et l'itinérance sont également présentes dans nos régions

C'est pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté du 17 octobre et la Nuit des sans-abri du 21 octobre prochain que les membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Brome-Missisquoi, la Table de sécurité alimentaire et le Comité de la Nuit des sans-abri de Brome-Missisquoi lancent un appel auprès de la population afin de se rappeler que la pauvreté, la faim et l'itinérance sont des réalités également présentes dans nos régions.

Saviez-vous que votre voisin souffre peut-être d'insécurité alimentaire, travaillant à 12,50$ de l'heure avec de la difficulté à joindre les deux bouts? Que lorsqu'elle lui arrive un imprévu, une mère monoparentale travaillant au salaire minimum doit parfois piler sur son orgueil pour avoir recours à l'aide alimentaire? Qu'un jeune professionnel que vous avez croisé l'an dernier est tombé dans une situation d'itinérance suite à une dépression majeure qui lui a fait perdre son emploi, sa famille et ses amis? Cette triste réalité est vécue de manière quotidienne pour une bonne partie de plus en plus importante de la population de nos régions. Une situation inacceptable dans un monde qui nage dans la surabondance…

Ces situations, qui peuvent apparaître suite à une perte d'emploi, un événement qui nous fait tomber dans la spirale de la pauvreté et qui nous forcent à choisir entre notre loyer et notre épicerie dans un contexte d'augmentation des inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres, sont malheureusement encore trop fréquentes. Vivre de l'insécurité alimentaire, c'est une situation qui nous empêche de manger suffisamment, de bien manger et même d'avoir peur de ne pas arriver à manger avant la prochaine entrée d'argent. Elle est intimement liée avec celle de l'insécurité économique, et un sentiment d'échec et de honte peut nous envahir suite au constat qu'on doit aller chercher de l'aide. On cherche les spéciaux, parfois même on cherche à se rendre à l'épicerie, et comme la voiture n'est plus dans nos moyens, la recherche d'alternative devient difficile. Les conséquences de la pauvreté peuvent parfois mener à une exclusion sociale telle que la personne en perd ses relations, ses ressources, sa stabilité d'emploi et de logement, ce qui peut l'amener à vivre des états temporaires d'itinérance.

La population a tendance à penser, à tort, que l'itinérance ne se retrouve que dans les grands centres urbains. Or, des dizaines de personnes frappent aux portes des ressources de la région chaque mois à la recherche d'un endroit stable où se loger ou d'aliments pour se nourrir. Le phénomène de l'itinérance comporte plusieurs visages. Ce sont des jeunes, des moins jeunes, des femmes, des hommes ou même des familles entières de notre région qui vivent dans des conditions de précarité extrêmes.

Dans ce contexte, les actions et solutions pour répondre à la faim, à l'itinérance et à l'augmentation grandissante des injustices sociales ne doivent pas se passer l'une de l'autre. Les personnes et groupes d'amis qui se regroupent et s'entraident pour acheter ensemble et pour moins cher, les organismes qui procurent gîtes, espaces d'accueil et lieux d'intervention, les ressources qui offrent des denrées alimentaires aux personnes en situation d'urgence et qui se regroupent pour faciliter la rencontre des personnes et apprendre à cuisiner et économiser sur nos factures d'épiceries, toutes ces actions sont présentes et bel et bien vivantes au sein de notre territoire. Récemment, une alliance inédite entre des organismes communautaires et quelques fermes maraîchères de Brome-Missisquoi aura permis la naissance d'un projet de récupération des surplus alimentaires agricoles, pour éviter le gaspillage alimentaire et pour acheminer ces denrées fraîches et comestibles aux personnes qui en ont le plus besoin. Une démarche à suivre à et faire grandir!



Bien que les actions et prises de position pour une plus grande solidarité et justice sociale doivent faire partie des actions citoyennes et politiques nécessaires pour transformer ces problématiques en profondeurs, nous tenons à souligner toute la richesse et l'importance de l'ensemble des initiatives citées pour favoriser la construction d'une société plus juste et équitable. À titre d'organismes communautaires regroupés autour de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Brome Missisquoi, de la Table de concertation en sécurité alimentaire de Brome-Missisquoi et du Comité de la Nuit des sans-abri, nous lançons également une invitation à toutes personnes motivées à agir sur la pauvreté de se renseigner, de s'impliquer et de collaborer ensemble pour construire une plus grande sécurité alimentaire pour notre région. Nous vous invitons à contacter la CDC de Brome-Missisquoi à l'adresse suivante: info@cdcbm.org

Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi
Table de sécurité alimentaire de Brome-Missisquoi
Comité Nuit des sans-abri Cowansville et région

Et si le Québec devenait un champion de la lutte à la pauvreté?

En matière de lutte à la pauvreté, le gouvernement du Québec actuel est un champion… du pire. Dans une société aussi riche que la nôtre, il est proprement scandaleux que plus d'un million de personnes vivent dans la pauvreté. Le Québec doit cesser d'ignorer toutes ces personnes qui ne demandent qu'un coup de pouce pour pouvoir vivre dignement.

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre, nous invitons le gouvernement à effectuer un virage à 180 degrés et à livrer, dans les prochains mois, un plan de lutte à la pauvreté où celle-ci sera enfin réellement traitée comme une priorité nationale.

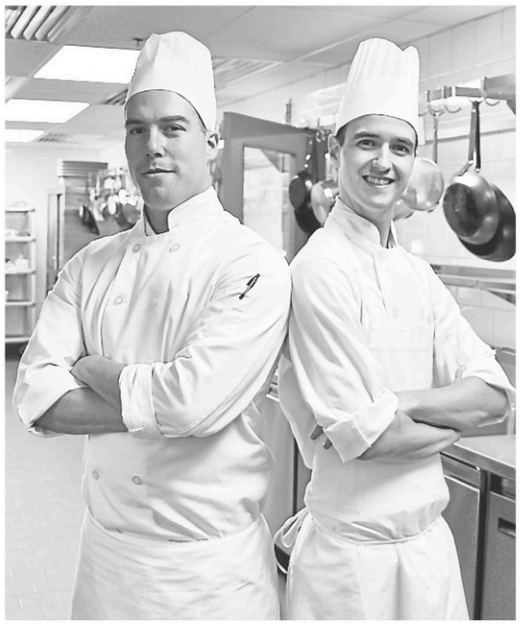
Pour cela, le gouvernement devrait d'abord changer d'attitude. Sa manie de ridiculiser les organisations et les personnes qui revendiquent, notamment, une augmentation du salaire minimum à 15$ l'heure est pour le moins déplacée. Au Québec, 970 000 personnes gagnent présentement 15$ l'heure ou moins. Avec un tel salaire, une personne vivant seule demeure pauvre même en travaillant à temps plein. Il est prioritaire et urgent de mettre fin à cette situation.

Le gouvernement devrait aussi impérativement renoncer aux pénalités financières que prévoit le projet de loi 70 pour les personnes faisant une première demande d'aide sociale. La prestation de base actuelle pour une personne seule, de 623$, permet à peine de couvrir la moitié des besoins de base reconnus. Le ministre Blais propose de couper la prestation de base de 224$. Ça relève de la pure indécence! C'est impossible de vivre au Québec avec 399$ par mois.

Le gouvernement devrait plutôt augmenter la prestation d'aide sociale et les autres aides financières jusqu'à ce qu'elles atteignent un seuil permettant à tout le monde de couvrir ses besoins de base. Selon des études, ce seuil se situe à environ 17 500$ par année. Le gouvernement devrait aussi travailler à contrer les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté, au lieu de les alimenter comme il l'a fait en essayant de défendre son indéfendable projet de loi 70.

Finalement, le gouvernement devrait mettre fin à l'asphyxie des services publics, entamée depuis une trentaine d'années, mais aggravée depuis la mise en place de politiques d'austérité. Cette austérité «toxique» a nui à la classe moyenne, mais encore davantage aux personnes les plus pauvres. À qui profitent ces politiques d'un autre temps?

Serge Petitclerc et Virginie Larivière, *porte-paroles du Collectif pour un Québec sans pauvreté*



LE PORC EN VEDETTE DANS UN CONCOURS

Le porc du Québec sera au cœur du tout nouveau concours de la relève culinaire créé par le Porc Show et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Huit étudiants de la Formation supérieure en cuisine de l'ITHQ s'affronteront en duo pour l'occasion. Le Granbyen de 25 ans Jérémy Lacombe-Boileau (à gauche sur la photo) fera équipe avec Renaud-Philip Méthot. Dans la semaine du 31 octobre, ils recevront une formation du chef Martin Juneau et élaboreront des bouchées à base de trois coupes de porc. Ces bouchées seront présentées aux juges invités le 3 novembre. Quatre bourses seront remises selon des critères académiques par l'ITHQ. La grande finale se déroulera devant public le 6 décembre durant la troisième édition du Porc Show. Le public goûtera les douze bouchées, soit trois par équipe, et votera. Des bourses seront aussi remises. «L'objectif est d'avoir une relation gagnant-gagnant et de démontrer aux jeunes la qualité du porc québécois et qu'eux le mettent en vedette, fait savoir Sébastien Lacroix, responsable du Porc Show. Il y a le défi, les bourses et il y a aussi l'expérience face au public d'important.» **CYNTHIA LAFLAMME** — PHOTO FOURNIE

NOMINATION AU CÉGEP DE GRANBY

Les Services aux entreprises du Cégep de Granby ont acquis une employée d'expérience alors que Sarah Turgeon a été nommée lundi au poste de coordonnatrice de l'équipe qui offre de la formation aux entreprises, de l'accompagnement et du coaching. M^me^ Turgeon, qui a œuvré chez IBM et Pratt & Whitney, a «une excellente compréhension des besoins et des enjeux des entreprises d'aujourd'hui, des services et de la formation», indique le cégep dans un communiqué. La gestionnaire souhaite «faire les choses autrement, gérer les changements» et maintenir un bon climat de travail. **PASCAL FAUCHER** — PHOTO FOURNIE PAR LE CÉGEP DE GRANBY



EN BREF

De l'argent pour les loisirs à Stanbridge East

Les résidents de Stanbridge East pourront bientôt profiter d'installations sportives revampées. Dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, le gouvernement fédéral octroie une subvention de 10 040 $ à l'organisme Loisirs de Stanbridge East Sports Association. L'argent servira à modifier le revêtement du terrain de tennis municipal et d'en faire un terrain multisports en y ajoutant un module de rangement. Il sera ensuite possible de jouer au hockey-balle sur la surface. C'est le député de Brome-Missisquoi Denis Paradis qui en a fait l'annonce, mentionnant au passage que «la présence d'installations comme celle-ci est, en effet, essentielle au maintien d'un environnement sain et favorable au bien-être de l'ensemble de la communauté». Quant à elle, la présidente des loisirs de Stanbridge East Sports Association, Samantha Piette, s'est dite reconnaissante de l'aide financière du fédéral. «Le projet de réaménagement du terrain de tennis bonifiera l'offre en loisirs à Stanbridge East et profitera à l'ensemble de la communauté», assure M^me^ Piette. **LA VOIX DE L'EST**

« Chaque individu est unique et chacun d'entre nous a le droit d'obtenir l'aide nécessaire pour le maintien de son confort. »



SERVICES D'ESTHÉTIQUE
• coiffure
• soins du visage

SERVICES D'HYGIÈNE
• bains
• entretien ménager

À domicile

SERVICES DE SOUTIEN
• interventions familiales
• observation des besoins

DEC en éducation spécialisée
DEP en coiffure

Kim Paquette 450 204-6729

5054705

LOTO QUÉBEC — Résultats du : LUNDI 17 OCTOBRE 2016

TOUT OU RIEN : 02 04 07 09 10 11 13 14 15 19 20 21

Lotto 6/49 : 4 5 4 1 3 1 6 4

Sprint 10 : 03 05 19 40 50

Lotto Poker : 3♢ 4♢ 6♡ 9♢ R♠

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 14 JUILLET 73 LION

Banco : 02 11 16 18 21 23 26 28 33 34 36 39 42 44 47 57 62 66 68 69 — Turbo x 2

Quotidienne : 2 55 3 494 4 7620

Triplex : 05 06 19 21 27

Extra : 6800384

LOTTO 6/49 — Ce soir, 9 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

5110489

Rappel — Les conférences PROCURE
Halte au cancer de la prostate.
The Force Against Prostate Cancer.



CANCER DE LA PROSTATE ET SANTÉ SEXUELLE ?
Oui vous le pouvez !

Lundi 24 octobre, 2016, 19 h à 21 h

Comment renouer avec l'intimité et une santé sexuelle plus épanouie ? — **Renée Pichette** M.A. Sexologue clinicienne et psychothérapeute en oncologie Service de psychologie, CHUM

L'importance de la prise en charge psychosexuelle du patient — **Sharon Dugré** M.A. Sexologue clinicienne et psychothérapeute en oncologie Service de psycho-oncologie CHU de Québec

Période de questions — Les présentations seront en français. Les questions pourront être posées en français ou en anglais

Amphithéâtre Le CRCEO, Hôtel-Dieu de Québec, Entrée libre — Ou par webdiffusion sur procure.ca, Diffusion en français avec traduction simultanée en anglais

Pour vous inscrire : 1 855 899-2873 info@procure.ca • procure.ca

janssen astellas ASSOCIACION DES UROLOGUES DU QUÉBEC QUEBEC UROLOGICAL ASSOCIATION

5107965

à partir de 2%* VOUS VOULEZ VENDRE ?

Ça ne coûte PAS PLUS CHER de faire affaire avec l'Équipe Christian Lalumière

*STATISTIQUES CENTRIS, FCIQ, CUMULATIF 2014



ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
ChristianLalumiere.ca
RE/MAX Professionnel C.L. - Agence immobilière Licencié indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel inc. * Sous certaines conditions ** Source Re/Max Québec
Christian Lalumière Courtier immobilier agréé
Bur. : 450 378-4120
Cell. : 450 531-9595

5077308

zone Passionnés pour la vie

NOS DOSSIERS À LA VOIXDELEST.CA ET SUR L'APPLICATION

Dr ROLA-PLESZCZYNSKI, ALLERGOLOGUE ET IMMUNOLOGUE À SHERBROOKE

COMPLEXE MAIS FASCINANT !

Il y a fort à parier que vous aurez affaire à l'un d'entre eux un jour. Et cette personne aura alors un rôle central à jouer dans votre vie. Les médecins spécialistes ont une aura bien particulière, et cette série veut vous les présenter à la fois dans leur travail et dans leur humanité.
Prochain rendez-vous: le 22 octobre

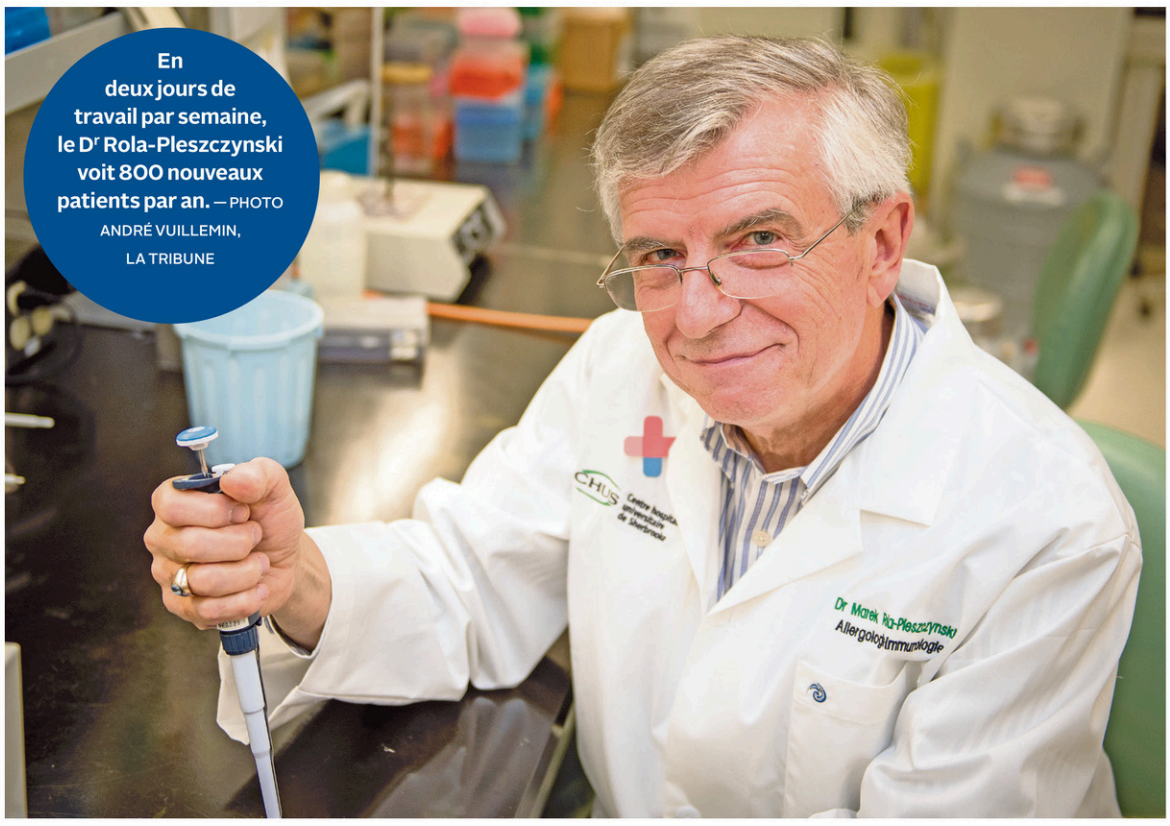


CATHERINE MONTAMBEAULT
La Tribune

Marek Rola-Pleszczynski était le plus jeune membre de la toute première cohorte accueillie par la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke il y a 50 ans.

« Les possibilités de traitement se sont beaucoup améliorées, surtout au cours des 10 dernières années. Il existe maintenant des traitements avec des anticorps qui visent certains secteurs du système immunitaire, autant pour l'arthrite, les allergies, l'urticaire chronique, etc. »

— Le Dr Marek Rola-Pleszczynski



En deux jours de travail par semaine, le Dr Rola-Pleszczynski voit 800 nouveaux patients par an. — PHOTO ANDRÉ VUILLEMIN, LA TRIBUNE

Depuis, cet allergologue et immunologue au CIUSSS – CHUS de l'Estrie a vu sa spécialité se transformer, mais sa passion, elle, est demeurée parfaitement intacte.

« Je suis entré à la Faculté de médecine en 1966 avec des rêves de servir l'humanité, rien de moins ! lance le Dr Rola-Pleszczynski. Quand ma cohorte a gradué en 1970, on était 26 étudiants, alors qu'aujourd'hui, ils sont environ 200 à obtenir leur diplôme chaque année. »

À 69 ans, Marek Rola-Pleszczynski continue de voir défiler les patients dans son bureau deux jours par semaine, tout en poursuivant ses travaux de recherche sur l'inflammation au Centre de recherche du CHUS.

« Je continue mes activités cliniques, alors que mes activités universitaires ont diminué pas mal depuis quelques années, parce que j'aime le contact avec les patients, dit-il. Aussi, c'est un domaine où il n'y a pas beaucoup de monde : en fait, on est seulement deux allergologues immunologues à Sherbrooke. La liste d'attente est donc assez longue. Si je m'en vais, ça va être plus compliqué ! »

En effet, la main-d'œuvre se fait rare en immunologie et allergie, et pas seulement à Sherbrooke. « À Montréal et à Québec, il y a pas mal d'immunologues, mais ailleurs en province, il n'y en a vraiment pas beaucoup », déplore le chercheur.

Et comment expliquer le manque d'intérêt pour cette spécialité de la part des étudiants en médecine ? « Souvent, quand les étudiants ont à choisir leur spécialité, ils sont attirés par ce qu'ils ont vu beaucoup dans leur formation. Comme on est seulement deux immunologues ici, à Sherbrooke, il y a très peu de résidents qui viennent chez nous, alors ça ne les pousse pas à choisir cette spécialité. C'est le même principe dans presque toutes les autres régions », explique-t-il.

À lui seul, en deux jours de travail par semaine, le Dr Rola-Pleszczynski voit 800 nouveaux patients annuellement, mais ce nombre est loin d'être suffisant. « S'il ne s'en rajoutait pas sur la liste d'attente, en dedans de deux ans, j'aurais vu tous les patients en pédiatrie allergie qui attendent, note-t-il. Mais évidemment, chaque semaine, il s'en rajoute ! »

ÉVOLUTION

Pourtant, à écouter Marek Rola-Pleszczynski parler de sa profession, on devient rapidement persuadé que l'immunologie est la spécialité la plus intéressante de toutes.

« J'ai d'abord fait ma résidence en pédiatrie, parce que j'adore travailler avec les enfants, puis j'ai fait ma sous-spécialité en immunologie et allergie parce que je voulais répondre aux questions que les gens se posent souvent, et que je me posais aussi, comme "pourquoi est-ce qu'on devient allergique ? ", raconte-t-il. Le système immunitaire est assez complexe, et beaucoup de gens sont effrayés par ça, mais moi, ça me fascinait. »

Depuis que le Sherbrookois a effectué deux stages de perfectionnement aux États-Unis, à l'Université Georgetown de 1973 à 1975 et à l'Université Harvard l'année suivante, sa spécialité a grandement évolué.



LES MÉDECINS SPÉCIALISTES, PASSIONNÉS POUR LA VIE

Les articles de cette série sont disponibles sur toutes les plateformes de Groupe Capitales Médias.

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

GROUPE CAPITALES MÉDIAS · le Soleil Québec · le Droit Ottawa/Gatineau · le Nouvelliste Trois-Rivières · la Tribune Sherbrooke · le Quotidien · le Progrès dimanche Saguenay-Lac-Saint-Jean · la Voix de l'Est Granby

5100624

ET À PART LA MÉDECINE ?

S'approchant peu à peu de la retraite, Marek Rola-Pleszczynski travaille moins qu'il l'a déjà fait, et a donc davantage de temps pour se consacrer à une autre de ses grandes passions : la photographie. « J'en fais plus sérieusement, et avec un souci plus artistique, depuis 15 ans à peu près », indique ce membre et ancien président du Club photo de Sherbrooke. « Je fais surtout des paysages, parce que j'aime beaucoup la nature, les fleurs, dit-il. Je fais aussi du portrait de temps en temps. » Quand *La Tribune* l'a rencontré, l'allergologue immunologue revenait tout juste d'un voyage en Europe avec sa femme, lors duquel il a pu croquer les plus beaux paysages de l'Italie et de l'Irlande, entre autres. « J'aime beaucoup voyager, et j'en profite toujours pour prendre énormément de photos, mentionne-t-il. [...] Quand je suis allé en Irlande, j'ai rencontré un photographe qui vit là-bas, qui connaissait bien les meilleurs endroits pour la photo et les bons moments pour s'y rendre. C'était super ! » **LA TRIBUNE**

« Les possibilités de traitement se sont beaucoup améliorées, surtout au cours des 10 dernières années, constate-t-il. Il existe maintenant des traitements avec des anticorps qui visent certains secteurs du système immunitaire, autant pour l'arthrite, les allergies, l'urticaire chronique, etc. »

« Pour ce qui est des allergies alimentaires, quand j'ai commencé, il n'y avait rien qui pouvait être fait, sauf d'éviter l'aliment, ajoute-t-il. Maintenant depuis quelques années, il y a des essais de désensibilisation qui commencent. »

Toutefois, certaines questions fondamentales demeurent. « Ce qu'on ne comprend pas encore bien, c'est pourquoi quelqu'un devient allergique. Une fois qu'une personne est allergique, on commence à être bons pour poser un diagnostic précis et l'aider. Mais pourquoi quelqu'un qui mange des crevettes pendant 40 ans devient soudainement allergique aux crevettes ? Ça, ce n'est pas bien connu. »

ANNE-LAURE CHETAILLE-NEZONDET, SPÉCIALISTE EN RHUMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

Des leçons de courage tous les jours



YVES THERRIEN
Le Soleil



La Dre Anne-Laure Chetaille-Nezondet apprécie particulièrement le volet enquête de son travail. — PHOTO ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

Spécialiste en rhumatologie pédiatrique, Anne-Laure Chetaille-Nezondet a toujours voulu être médecin. Son rêve est devenu réalité après ses études à Marseille avant qu'elle prenne racine à Québec en 2005.

Pourquoi Québec ? « À cause des grands espaces et du plein air que j'ai découvert ici », précise-t-elle. Lorsqu'elle a été recrutée à cause de sa surspécialisation en pédiatrie, le choix a été facile à faire. D'autant plus qu'elle avait suivi cette formation à Boston, la reconnaissance des diplômes était plus simple.

La rhumatologie, c'est assez complexe, expose-t-elle. Notamment lorsqu'elle doit traiter des maladies auto-immunes ou des cas d'inflammation touchant les organes vitaux. Elle ne traite donc pas seulement des cas de hernies discales ou de ménisques déchirés.

La Dre Chetaille-Nezondet aime particulièrement le côté enquête et investigation pour poser le bon diagnostic. « Avec les enfants, j'ai des cas aussi complexes que l'arthrite juvénile chez des enfants d'un an à peine. Chez les petits bébés potelés, ce n'est pas évident à première vue. Il y a parfois des maladies rares, comme les maladies orphelines. Mais il y a encore les connectivités, l'inflammation des tissus conjonctifs, et la vasculite, une inflammation des vaisseaux sanguins. Ou encore des maladies auto-immunes qu'il faut bien identifier pour soulager le patient », continue-t-elle.

Soulager, c'est le grand terme. Les formes d'arthrite juvénile ne se guérissent pas toutes. Il y a parfois des rémissions, sans savoir quand la maladie réapparaîtra. Il faut donc soulager et contrôler, car il y a des cas où la maladie s'étend, avec toutes les déformations que cela peut entraîner.

« C'est toujours un choc pour les patients jeunes ou plus âgés, et pour les parents aussi. Il faut donner beaucoup d'information aux parents, les rassurer quant à l'avenir et à la qualité de vie de leurs enfants », expose-t-elle. Il y aura les interventions des infirmières, de l'ergothérapeute, de la physiothérapie, des conseils de la diététiste pour l'alimentation.

Si la pharmacologie a fait des pas de géant au fil des ans, incluant entre autres des agents biologiques et des anticorps pour les traitements, les craintes ne s'atténuent pas avec une pilule.

GROUPE DE SOUTIEN

Confrontée aux inquiétudes des parents et à leur stress, la Dre Chetaille-Nezondet a mis sur pied en 2011 un groupe de soutien nommé AIDE entrAIDE. Elle en est très fière. Elle a vu des jeunes s'entraider durant le premier camp tenu cet été. Par exemple, l'un montrait à un nouvel arrivant comment procéder avec les injections intramusculaires.

Les rencontres de groupes permettent aux parents de partager leurs expériences, d'être en contact avec des spécialistes, d'assister à des conférences, divers moyens pour compléter la prise en charge des soins. Pour elle, il s'agit d'un bon moyen de briser le silence et l'isolement des parents et des enfants.

« Nous avons même des ressources financières, précise la Dre Chetaille-Nezondet, car des mères doivent quitter leur emploi pour prendre soin de l'enfant en bas âge. Mais le plus important, ce sont les participants qui partagent entre eux. »

Même si elle affirme qu'il y aura une période difficile à passer, elle est confiante que les choses s'amélioreront. Cela n'aura pas le même impact qu'un parent racontant à un autre sa traversée du tunnel. Il y a vraiment de la lumière à la sortie, c'est très important et très rassurant de l'apprendre par des parents qui ont vécu l'expérience, affirme-t-elle. Elle demeure toujours passionnée par sa pratique.

« Je vois de nombreuses leçons de courage au quotidien : des jeunes et des adultes qui s'adaptent, qui gardent non seulement espoir, mais qui reprennent goût à la vie », avoue-t-elle.

ET À PART LA MÉDECINE ?

La famille, c'est la première passion d'Anne-Laure Chetaille-Nezondet, mère d'un garçon et de deux filles de 19, 17 et 12 ans.
Elle est aussi une adepte inconditionnelle de plein air, des longues randonnées et de trekking dans les régions montagneuses. Les randonnées dans les Alpes ou les Pyrénées, mais aussi au Pérou, il n'y a pas si longtemps. Elle précise : c'est le plein air qui l'a menée jusqu'au CHUL, car elle a découvert les grands espaces de la région pour la première fois lors de son voyage de noces à Québec.
L'une des dernières expéditions a été vécue en famille, sac à dos pour tout le monde, tout en dormant dans des hamacs, car le temps à Hawaii était idéal pour ce type d'aventure avec les enfants. « Tout le monde a adoré l'expérience, se souvient-elle. C'était magnifique. Ce fut un excellent moment de partage en famille. »
L'hiver québécois, elle a appris à le dompter, elle qui a connu la douceur des hivers méditerranéens à Marseille. L'hiver, le ski de fond et la raquette remplacent les bottes de randonnée.
Et, comme elle aime cuisiner, son potager et les herbes fraîches donnent le ton aux repas familiaux. **LE SOLEIL**

SOINS REFUSÉS POUR MOTIFS RELIGIEUX

La CAQ réclame un mécanisme

ALEXANDRE ROBILLARD
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, s'est opposé, mardi, à ce qu'un patient puisse mettre sa vie en danger en invoquant des motifs religieux pour se soustraire à des soins médicaux.

M. Legault a évoqué la possibilité que l'État contraigne des personnes à recevoir des soins sans leur consentement. La CAQ a évoqué mardi le cas d'une jeune femme de 26 ans, décédée la semaine dernière à Lévis après des complications liées à son accouchement.

Une enquête du coroner est en cours pour déterminer si Éloïse Dupuis, qui faisait partie des témoins de Jéhovah, avait exprimé clairement son refus de recevoir une transfusion sanguine.

En Chambre, mardi, le député caquiste Simon Jolin-Barrette a réclamé la mise en place d'un processus judiciaire de validation du consentement dans le cas où des soins sont refusés pour des raisons religieuses.

La ministre déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois, a affirmé que la loi permet à un patient de refuser des soins, peu importe les motifs.

« Dans le système judiciaire dans lequel nous évoluons, nous pouvons refuser des soins quand on est apte au droit de refuser des traitements, a-t-elle dit. C'est ce que madame aurait fait, mais je répète, ce dossier-là, il y a une enquête du coroner qui aura lieu et nous ne commenterons pas de façon supplémentaire. »

Plus tôt dans un point de presse, M. Legault a affirmé que la situation de M^me^ Dupuis, si elle s'avère, est inacceptable. « Je n'accepte pas qu'un Québécois, qu'une Québécoise, qu'on la laisse mourir pour des raisons religieuses, a-t-il dit. Je n'accepte pas ça. »



Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE


Enlèvement d'AMIANTE et de MOISISSURES

UN ENTREPRENEUR DIFFÉRENT !

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

LE GROUPE ULTRA

URGENCE 24/7

Feu

Dégât d'eau

Construction • Rénovation • Sinistres
Décontamination • Démolition • Nettoyage

INSTITUTIONNEL • INDUSTRIEL • COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL

www.legroupeultra.com

450 378-9600

5075310

NOUVELLE CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
Profitez de nos rendez-vous rapides
ET CHANGEZ VOTRE FAÇON DE VOIR LA VIE

MAINTENANT OUVERT LES SAMEDIS de 9 h à 16 h

Dre Mélanie Beaudry, Dr Gilbert Fortier et Dre Marie-Michelle Clair, optométristes

Saviez-vous que nous pouvons obtenir pour vous une copie de votre ancien dossier ?

Opto-Réseau Granby
800, rue Principale, Granby
450 915-3222

OPTO RÉSEAU
Changer la face du monde

5081309

BÉRARD TREMBLAY

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

ARPENTAGE FONCIER ET LÉGAL
CERTIFICAT DE LOCALISATION

Demandez les services d'un leader de l'industrie afin d'obtenir un certificat de localisation à jour et être au fait des normes qui régissent votre propriété.

L'équipe de Bérard Tremblay saura bien vous accompagner dans vos différents projets et leurs besoins spécifiques.





Pour en savoir plus :
PHILIPPE TREMBLAY
450 243-5865 • 1 800 363-1900
p.tremblay@berardtremblay.com
berardtremblay.com

LAC-BROME | BOUCHERVILLE
CHAMBLY | SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Montérégie et Estrie: 4 bureaux pour vous servir!

5057934

Procès Boulachanis: enterré au clair de lune par ses trois collègues

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

MONTRÉAL — Ils s'étaient procuré des poches de chaux et avaient creusé la tombe d'avance, dans le «pit à sable» de Rigaud. Ils y ont attiré leur collègue, Robert Tanguay, sous un faux prétexte, le soir du 9 août 1997.

«Max, je vous stoolerai pas! Je dirai rien», a crié M. Tanguay, après avoir reçu un premier projectile. Ce furent ses dernières paroles.

«Robert Tanguay courait vers le bois en se tenant à la hauteur des reins. John Boulachanis est sorti, et il y a eu deux autres détonations. Il (Boulachanis) avait la mitraillette dans les mains, c'était celle que j'avais vue au souper», a raconté Max, mardi matin, alors qu'il témoignait au procès de John Boulachanis.

Ce dernier est jugé par un jury sous une accusation de meurtre prémédité. Les ossements de M. Tanguay avaient été retrouvés dans le fameux «pit à sable», en septembre 2001, soit quatre ans après sa disparition.



John Boulachanis — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Max, lui, a déjà été condamné pour ce crime. Arrêté en novembre 2001, il a été condamné en 2003 pour l'homicide involontaire de M. Tanguay et a écopé douze ans de prison. L'homme de 58 ans témoigne aujourd'hui contre son ancien complice. Max (nom fictif, puisqu'une ordonnance de non-publication nous empêche de le nommer) soutient qu'il ne s'attendait pas à ce que M. Tanguay soit vraiment exécuté le soir du 9 août 1997. Il croyait qu'ils allaient seulement lui faire peur. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit.

Les trois hommes étaient actifs dans le vol de voitures. Ils avaient un autre complice, Jean, qui viendra témoigner lui aussi. Jean a aidé à creuser la tombe de M. Tanguay, et il était également présent lors de son assassinat, selon Max.

POUR UNE VOITURE VOLÉE

C'est John Boulachanis qui avait décidé d'éliminer Tanguay, parce que ce dernier avait menacé d'aller trouver la police pour dévoiler leurs combines.

Max ne sait pas si c'était vraiment la raison. Boulachanis devait une voiture volée à Tanguay. C'est d'ailleurs dans l'espoir d'avoir enfin cette voiture, que Tanguay s'est rendu au pit à sable. C'est Max qui était venu le chercher en voiture. «J'étais nerveux, j'étais stressé. Je conduisais peut-être quelqu'un à la mort», a raconté Max.

Après la mort de M. Tanguay, Boulachanis, Jean et Max sont partis, et sont revenus plus tard, pour enterrer le cadavre. «Boulachanis nous a fourni des gants. On était sur l'adrénaline. Il y avait un clair de lune. Ce n'est pas un film qu'on a vécu. Ça s'est vraiment passé», a relaté Max, avant d'expliquer que lui et Boulachanis avaient traîné le cadavre jusque dans la tombe.

«Le trou n'était pas assez grand. Il est tombé assis. On a mis des poches de chaux, on l'a enterré bien comme il faut», a expliqué le témoin.

Les trois hommes sont ensuite retournés chez Jean, où ils ont mangé de la pizza que la conjointe de Jean avait fait venir. Ils ont parlé ouvertement du meurtre devant elle. «Boulachanis nous a dit de ne pas en parler, parce que si on se faisait arrêter, on pourrait pogner 25 ans.»

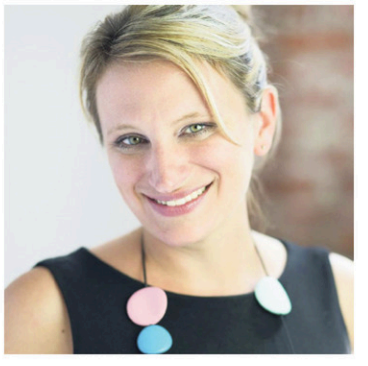
Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÈS GAZ PROPANE

Publireportage



Gaz Propane Rainville est fier de s'associer pour une 13e année consécutive au souper annuel « Moules frites ou steak frites » de l'Association de la Colonie de vacances de Granby.
Cette année encore plus de 110 convives ont participé à cet évènement qui a permis d'amasser une somme de 6 000 $ remise à la Colonie de vacances de Granby. Cette somme permettra à nos jeunes les plus démunis de participer à un camp de vacances d'été. Ceci en collaboration avec la Fondation du CHG et du CIUSSSHY.

Gaz Propane Rainville veut remercier tous les commanditaires et les bénévoles qui ont participé à ce grand succès.
Aussi, un énorme merci à tous les participants pour votre grande générosité.



Amélie Dubois,
présidente d'honneur

Amélie DUBOIS
développement d'affaires

Chez Plumet

Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÈS GAZ PROPANE

280, rue St-Charles Sud, Granby | 450 378-4108 ou 1 888 Rainville | info@gazpropanerainville.com

5109758

Pour un gazon
plus vert
que le voisin



Contactez
NUTRITE MD
ABBOTSFORD

ESTIMATION GRATUITE
605 RUE PRINCIPALE, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD
450 379-5777 POSTE 246
WWW.PEPINIEREABBOTSFORD.COM

5050771

LOI 62 SUR LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT

« C'est pas une charte sur le linge »

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Couillard maintient dans son projet de loi 62 que la neutralité religieuse de l'État n'a rien à voir avec la tenue vestimentaire.



La neutralité religieuse de l'État québécois ne s'affichera pas par l'apparence de la personne, a réaffirmé mardi la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Seule restriction : que le visage reste visible pour offrir ou recevoir les services gouvernementaux, par souci de communication, de sécurité et d'identification, et non pour des motifs ayant trait à la religion.

Aussi, en principe, rien n'empêchera une policière ou une juge de porter un hijab, ce foulard porté par les musulmanes qui recouvre la tête, mais laisse l'ovale du visage découvert.

Une femme cachée sous son tchador, ce voile intégral noir qui dégage seulement le visage, pourra elle aussi obtenir ou offrir des services de l'État.

La neutralité religieuse de l'État québécois ne s'affichera pas par l'apparence de la personne, a réaffirmé mardi en point de presse la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, qui pilote la consultation autour du projet de loi 62, débutée mardi. « C'est pas une charte sur le linge », a-t-elle résumé.

Elle a répété que son projet de loi, déposé en juin 2015, ne vise à interdire aucun vêtement en particulier, ni aucun signe religieux. « Quel est le problème de ce que porte un individu ? », s'est-elle interrogée.

En ce sens, le gouvernement prend ses distances du rapport de la Commission Bouchard-Taylor, qui recommandait, il y a déjà huit ans, d'interdire aux personnes au service de l'État exerçant une autorité cœrcitive (juges, policiers et procureurs, notamment) de porter des signes religieux.

Le fait que son projet de loi ait pour effet d'interdire le niqab et la burqa, des voiles recouvrant tout le corps et cachant même le visage en tout ou en partie, passera les tests des tribunaux et des chartes des droits, la québécoise et la canadienne, selon la ministre Vallée, qui dit avoir reçu des avis juridiques appuyant sa position.

LOIN DE FAIRE L'UNANIMITÉ

Le premier groupe entendu dans le cadre de cette consultation, qui se poursuivra jusqu'au 9 novembre, était le groupe féministe « Pour les droits des femmes ».

Une des porte-parole, Michèle Sirois, sociologue et anthropologue des religions, a demandé à la ministre de retirer son projet de loi.

Le groupe féministe, créé en 2013, estime que le hijab est un symbole de l'asservissement de la femme et doit être rejeté. Il reproche aussi au projet de loi de ne pas protéger les enfants placés en garderie, susceptibles d'être influencés par des éducatrices voilées.

« On ne parle jamais de la dignité des femmes » dans ce projet de loi, a déploré M^me^ Sirois, favorable à l'interdiction des signes religieux dans l'appareil de l'État.

La porte-parole péquiste, la députée Agnès Maltais, a déploré pour sa part que le projet de loi ne porte pas explicitement sur la laïcité de l'État, en proclamant clairement la séparation de l'État et de la religion au lieu de se contenter d'afficher une neutralité.

« L'État n'a pas de croyances et n'a pas de non-croyances », a commenté la ministre Vallée, pour définir la neutralité. La pièce législative vise aussi à fournir aux organismes publics et institutions des balises servant à les aider à répondre adéquatement aux demandes d'accommodements religieux.

En vertu de la pièce législative à l'étude, les demandes d'accommodements religieux devraient notamment respecter le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes, ne pas compromettre la neutralité religieuse de l'État et n'imposer « aucune contrainte excessive ».

De plus, « la personne qui en ferait la demande devrait participer à la recherche d'une solution raisonnable ».



5080360

Lisée s'opposera à toute baisse des impôts

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le chef péquiste Jean-François Lisée a déclaré mardi que la dégradation des services à la population empêche toute baisse d'impôt à court terme. M. Lisée a affirmé du même souffle qu'une hausse des impôts n'est également pas envisageable en raison du fardeau fiscal déjà important des contribuables.

« Je pense que dans l'état actuel de la dégradation des services, la priorité est de bien s'occuper de nos enfants, a-t-il dit. Non, je ne vois pas de baisses d'impôts à court terme, je vois une amélioration des services. »

À l'Assemblée nationale, le nouveau chef péquiste a posé sa première question en Chambre depuis son élection il y a une dizaine de jours.

Citant un rapport du protecteur du citoyen, M. Lisée a accusé le premier ministre Philippe Couillard d'être responsable d'une dégradation des services à la population en raison des efforts faits pour rétablir l'équilibre budgétaire. « Pendant toutes ces années, pendant tous ces mois, après avoir vu les trous, il disait qu'il n'y avait pas de coupures, a-t-il dit. Bien, il y en a. »

M. Couillard a affirmé qu'il a hérité du précédent gouvernement péquiste une situation qui mettait les services publics en péril. « Je lui défie de montrer un ministère dont le budget a été diminué, a-t-il dit. Le rythme d'augmentation a été diminué, ce qui nous permet de rétablir l'équilibre. »

Par la suite, lors d'un débat, M. Lisée a affirmé qu'il s'opposera à toute baisse d'impôt préélectorale que les libéraux pourraient décider. « Je donne le préavis qu'on n'embarquera pas là-dedans », a-t-il dit.

LUNE DE MIEL

Plus tôt, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, s'est appliqué à démontrer que la lune de miel de M. Lisée ne durera pas.

Dans une conférence de presse où l'arrivée de M. Lisée à l'Assemblée nationale était le thème central, M. Legault a dépeint le nouveau chef péquiste comme une menace pour le porte-monnaie des contribuables.

« Chaque fois que Jean-François a une idée, il pense aussi à ajouter un programme gouvernemental, a-t-il dit. Jean-François Lisée, c'est une idée, une dépense, une taxe. »

M. Legault a expliqué que ce n'est qu'une question de temps avant que le discours de son parti sur le nationalisme et sur l'économie n'ait raison de la lune de miel de M. Lisée.

Le chef caquiste a également rappelé que M. Lisée, et les libéraux, se sont opposés à sa promesse de réduire les impôts de 1000 $, en utilisant les surplus du Fonds des générations.

Fort de son expérience personnelle et des observations tirées du passage de Pierre Karl Péladeau à la tête du Parti québécois, M. Legault a affirmé qu'il était prêt à faire preuve de patience, devant la situation favorable de M. Lisée.

« À chaque fois qu'il y a un nouveau chef, il y a beaucoup de couverture médiatique, a-t-il dit. Ce n'est peut-être pas fini non plus. Mais, tôt ou tard, la réalité nous rattrape. »



Jean-François Lisée a posé sa première question en tant que nouveau chef péquiste mardi à l'Assemblée nationale. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

NOUVELLES RÈGLES CONCERNANT LES PRÊTS HYPOTHÉAIRES

Rien pour les Québécois pénalisés

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Couillard ne fera rien pour les Québécois pénalisés par les nouvelles mesures fédérales qui restreignent l'accès à la propriété. Les nouveaux acheteurs n'auront qu'à s'ajuster aux nouvelles règles, a affirmé mardi le ministre des Finances, Carlos Leitao.

En vertu des modifications du ministère fédéral des Finances entrées en vigueur lundi, tout nouveau prêt hypothécaire assorti d'une assurance doit maintenant faire l'objet d'une simulation de crise plus rigoureuse par le prêteur.

Ottawa veut ainsi ralentir la hausse des prix dans les marchés immobiliers de Toronto et de Vancouver et s'assurer que les consommateurs qui contractent des prêts hypothécaires puissent les rembourser, même si les taux d'intérêt augmentent ou que leur revenu baisse.

Les nouvelles règles s'appliquent partout au pays, même si les conditions du marché ne sont pas les mêmes au Québec, ce qu'a déploré l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, chiffres à l'appui.

D'ailleurs, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) prédit une chute de 18 % des mises en chantier et une baisse de 7 % des reventes de maisons.



L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) prédit une chute de 18 % des mises en chantier et une baisse de 7 % des reventes de maisons en raison des nouvelles règles d'Ottawa. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Des familles québécoises (...) se voient empêcher de réaliser leur rêve d'être propriétaire, a dénoncé le porte-parole du Parti québécois en matière de Finances, Nicolas Marceau, à la période de questions. (...) C'est notre croissance économique qui est en cause. Pour régler des problèmes de Toronto et de Vancouver, on va nuire au Québec et on va nuire aux jeunes familles du Québec. »

Il a fait remarquer qu'au troisième trimestre de 2016, le prix des maisons à Vancouver avait augmenté de 34 % et de 12 % à Toronto, mais de seulement 5 % à Montréal.

UN EFFET TEMPORAIRE, SELON LEITAO

Carlos Leitao a reconnu que les mesures allaient avoir un « certain effet », mais qu'il sera « temporaire ». Il y voit des mesures de « prudence normale ». Les nouveaux acheteurs n'auront qu'à revoir le type de propriété qu'ils pourront acheter, ou à emprunter un peu moins, a-t-il plaidé.

« Les premiers acheteurs de maison et tous les autres vont s'ajuster, a affirmé le ministre des Finances en chambre. Ajustement, c'est un mot qu'ils ne semblent pas comprendre. (...) Parce qu'il y a un risque d'une flambée des taux d'intérêt éventuellement, les personnes vont s'endetter à un rythme qui est soutenable. Endettement soutenable, encore une fois, un concept qui semble un peu étrange à nos collègues. »

Le Parti québécois a pour sa part souligné que le taux d'accession à la propriété est déjà plus bas au Québec, à 61,2 %, par rapport à la moyenne de 69 % au Canada en 2011.

carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com Workopolis log

Granby
Ville rayonnante

La Ville de Granby est à la recherche
d'une personne dynamique et compétente
pour pourvoir au poste suivant :

Secrétaire juridique (Affaires du Conseil)
Services juridiques et greffe – Poste permanent
Concours n° 1636

Veuillez consulter le site web **www.ville.granby.qc.ca** pour obtenir plus de renseignements quant aux exigences de ce poste et au processus de mise en candidature.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

5111027

MRC BROME-MISSISQUOI.CA

REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ
GREFFIER(ÈRE)

Les défis qui vous attendent :
Sous l'autorité du directeur général, le greffier planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités découlant du greffe et des affaires de nature juridique. Il assume tous les devoirs du greffe qui sont déterminés par les lois applicables aux municipalités, notamment le Code municipal. Il a comme principales responsabilités d'assurer la préparation de l'ordre du jour des séances du conseil et du comité administratif, assister à toutes les séances publiques et préparatoires, dresser les procès-verbaux, effectuer le suivi des résolutions et règlements adoptés en séance du conseil. Il voit aussi à rédiger les règlements et soutenir les différents services dans l'application de ceux-ci, publier tous les avis publics exigés par la loi ainsi que rédiger les politiques, les directives administratives, les contrats et les avis juridiques. De plus, il assiste le Centre Local de Développement de Brome-Missisquoi (CLD) dans certaines vérifications de convention de prêt. Il coordonne le processus d'appel d'offres, apporte le soutien juridique nécessaire et effectue l'ouverture des soumissions. Il s'assure de la procédure établie pour la vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes et est responsable de l'accès à l'information et voit à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Enfin, il supervise la conservation et la gestion des archives.

Le profil que nous recherchons :
La personne recherchée doit détenir une formation universitaire en droit et être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec. Elle possède de bonnes connaissances du droit municipal et cumule une expérience minimale pertinente de deux (2) ans en milieu municipal ou public. De plus, la personne recherchée possède une connaissance générale des applications informatiques usuelles, notamment la suite Microsoft Office. Le bilinguisme français et anglais est essentiel de même qu'une certaine facilité à s'exprimer en public, en groupe de travail ou en réunion. La personne recherchée fait preuve d'autonomie et leadership, de capacité à travailler sous pression et d'une grande capacité d'analyse et de synthèse. Finalement, elle démontre d'excellentes aptitudes à la rédaction de textes concis et précis et souci du détail et rigueur.
Enfin, la personne recherchée doit pouvoir débuter le contrat de remplacement de congé de maternité à compter du **12 décembre 2016** et doit être disponible pour une période d'environ 14 mois.

Si le poste affiché vous intéresse, prière de faire parvenir votre candidature à madame Brigitte Falardeau par courriel au bfalardeau@mrcbm.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : 749, rue Principale, Cowansville (Québec) J2K 1J8 avant le 4 novembre 2016.

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

RÉGION VITICOLE VERTE ET EN SANTÉ

5110314

carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis.com Workopolis log

solaxis
Ingéniosité Manufacturière

Nous sommes à la recherche d'un(e)

SPÉCIALISTE EN FINITION

Localisée à Bromont, Solaxis fabrique des pièces en thermoplastique par impression 3D et dispose d'un lieu de travail propre, climatisé et bien éclairé. Nos clients œuvrent dans les secteurs suivants : transport, aéronautique, défense et industriel.

Vous êtes intéressé(e) par :
Un travail qui requiert de la dextérité manuelle. La finition minutieuse de petites pièces.

Qualification :
Expérience de travail pertinente

Atout :
Expérience en finition de pièces dans le domaine du plastique, des matériaux composites ou des moules.

Pour consulter l'offre détaillée ou pour postuler en ligne : www.solaxis.ca/carriere

5108695

StanleyBlack&Decker

Journée carrière chez Stanley Black & Decker

Plusieurs postes de journalier de production sont disponibles (jour, soir, nuit).

Stanley Black & Decker est le leader mondial en matière d'outils et le fabricant #1 de meules abrasives au pays. Joignez-vous à notre équipe dynamique et en pleine croissance.

Venez rencontrer l'équipe et visiter l'usine, en postulant le samedi 22 octobre 2016 entre 9 h et 13 h

Ce que nous recherchons
- Dynamisme
- Motivation
- Fiabilité
- Excellente condition physique
- Expérience en usine

Ce que nous vous offrons
- Environnement de travail axé sur la sécurité
- Emploi stable à l'année
- Plusieurs conditions de travail avantageuses (généreux régime de retraite, avantages sociaux compétitifs, rabais sur nos produits de marque DeWalt, Stanley, etc.)

On vous y attend !

6935, rue Picard, St-Hyacinthe QC J2S 1H3

Le samedi 22 octobre 2016 de 9 h à 13 h

Stanley Black & Decker souscrit au principe d'équité en matière d'emploi



5108529

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est



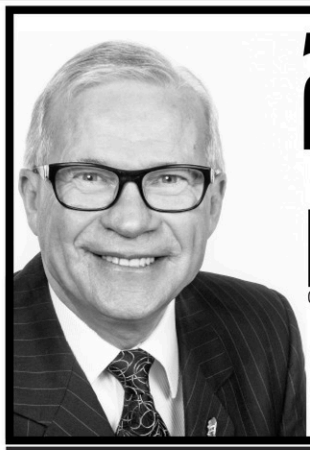
PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V



2335
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière



152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ rue GILL: 415$, rabais de 50$/ms pour les 6 prem. mois. 450 522-6046

PETIT 3½, meublé, chauffé, éclairé, 1er étage, grande vitrine, stat. à la porte. Situé au 458 rue Bourget ouest dans un immeuble paisible. Nous recherchons une personne tranquille, de préférence 40 ans et plus. NOUS VÉRIFIONS LE CRÉDIT. Libre imm. 495$/mois. 450 375-3557 ou 450 531-8012

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

! À PARTIR DE 3½ à 480$ / 4½ à 550$
AU COEUR DU VILLAGE
À SUTTON
Spacieux, asp. central, s. de lav., ascenseur, conciergerie ☎ 450 538-5641

COWANSVILLE, grand 5½, remise ext., libre imm., 615$ / mois. 100$ de rabais pour les 6 premiers mois. Info : 450 522-6046

St-Alphonse. Haut de duplex, très grand 4½, bcp rangement, cour privée, 2 balcons, gr. terrain, déneigement et pelouse inclus. Enquête de crédit, 765$ / mois, 1er déc. 450 578-0680

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

104 RUE PINARD, GRANDS 5½, 2e et 3e ét. entièrement rénovéS, références, enquête de crédit requise. Libres imm. Promotion disponible. 450 777-5613, Nancy ou François.

408 BOURBEAU, 5½ haut de duplex, cuisine neuve, pl. flottant, rangement s-sol, 2 stat. . 675$/mois, 1er nov. Accès privé 450 522-3061

4½, 2e ét., Coopérative de l'Amitié de Granby. Pour une famille avec enfant. Vous devez envoyer une demande par écrit : 242 Rue Denison Ouest, Local 107, Granby. Ce logement est subventionné.

4½ au 356 Massé, propre, tranquille, inst. lave-vaisselle-lav.-séch., asp. central, intercom, pl. flott., remise ext., concierge, 535$/mois. Pas de chien. Libre imm. 450-378-6325, 450-378-8940

Beau grand 4½, 1er étage, pl. flottant et cér., rangement au sous-sol, s.lavage séparée, rue Bertrand, libre octobre, 720$. 450 522-9235

BEAU GRAND 4½, sect.parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650$, libre imm. FAUT VOIR! 450-360-4676.

GRAND 4½, très propre, bien éclairé, pl. flottant et prélart, frais peint, libre imm., 467 Fournier. 540$ / mois. ☎ 450 776-2648

160 CHAMBRES À LOUER

PRÈS DES SERVICES, endroit calme, chaleureux, stat., cuisine complète, lav.-séch., câble, Internet et produits de base inclus. Libre imm., 107$/sem. Calme assuré. Non-fumeurs. Réf. demandées. Denis 450 777-3666

164 BUREAUX À LOUER

Au centre de consultation la Maison Bleue, centre-ville, petit bureau avec s. d'attente, t. inclus, A/C, 310$. libre, 41, Court. 450 372-9616

166 LOCAUX À LOUER

193 DENISON EST, libre imm., 2e étage de 1000 à 3900 pi.ca. À partir 11.$ le pi.ca. Info : 450 522-6046

Bâtisse commerciale de 3000 pc 33, St-Jude Sud Porte de chargement 12 pieds, libre imm. Info : 450 405-7078 ou 450 776-0423

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 20 ans au Québec avec + de 400 franchisés. Nous fournissons: clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500 $ et 10 000 $ par mois; financement disponible; à partir de 4 000 $

Aussi disponible à Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

Prêt hypothécaire privé, 1er et 2e rang. Financement Brisson. 1-866-566-7081

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?

Depuis 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-AIDE
JeanFortin.com

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
Syndics autorisés en insolvabilité

205 SERVICES FINANCIERS

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite. **MNP** syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-2559
Siège social: Montréal

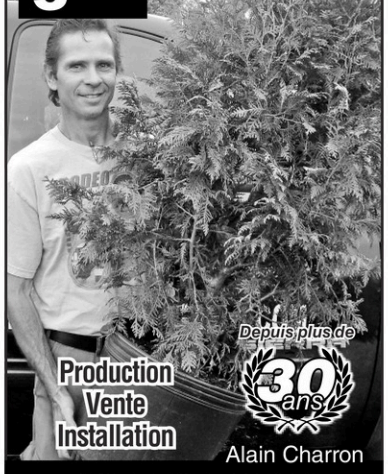
PROBLÈMES DE DETTES
Stress, inquiétude ? Posez vos questions, nous avons une solution. **Redressement budgétaire, proposition, faillite.** François Huot Syndic Ltée
Granby, 450-776-3500
Sherbrooke, 819-821-3500
Mégantic, 819-583-6100

255 VENTES DE GARAGE EN RÉGION

Vente de déménagement. Sofas, tables d'appoint, chaise longue, table de cuisine, bureau antique, bureau moderne, armoire antique avec miroir, classeur, piano, BBQ, haut-parleurs, machine d'exercice, arbre de Noël + décos, machine à coudre antique, équip. photo pour chambre noire, gilet de sauvetage, chaise-haute, etc. Sur rendez-vous : 450 538-5634

301 DIVERS ARTICLES

Cèdres 2 à 25 pi
SPÉCIAL CÈDRES
24 à 30 po en pot à 595$



450 531-5554
www.cedresalaincharron.com

301 DIVERS ARTICLES

Dr. du Matelas, au 103-1, rue Bouchard Granby. Vente de déménagement, de 9 h à 17 h, vendredi et samedi, jusqu'a 50% de rabais.

318 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE SEC: 75$/la corde, livré. Érable et frêne sec, 1ère qualité: 110$/la corde livré. 450 263-9702, 450-531-9703

BOIS SEC À PARTIR DE 70$ la corde, non livré. 450 777-4511

351 MESSAGES PERSONNELS

★ **A1 ROMANCE ENR** ★
Service d'accompagnement. **450-405-4902**

Je te reçois chez moi, discrète, propre, 36D, 140 lb, 40 ans, yeux pers, lingerie, Julie 450-330-0206

403 SERVICES OFFERTS

JE FAIS ENTRETIEN MÉNAGER depuis 30 ans, bureaux, commercial. J'offre mes services à Granby, Bromont, Cowansville. 450 204-8094

TOITURES GRANBY
TOITURES de tous genres. Estimation gratuite. Licence RBQ : 8208-9228-33 450 204-1867 ou 450 994-9947

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Forfait - 7 jours - Granby - 450 956-0725

451 PERSONNEL DEMANDÉ

A & W BROMONT
2000, boul. Pierre Laporte, Bromont
recherche
• CAISSIER(E)
Poste à temps plein
de jour, du lundi au vendredi
Demandez Chantal au 450 534-0707
CV par fax au 450 955-1594

CHAUFFEUR CAMION 12 roues DOMPEUR demandé pour compagnie d'excavation à l' Ange-Gardien, idéal pour semi-retraité. 450 293-7439 (répondeur) ou envoyez CV par télécopieur : 450 293-3310

Recherche femme de ménage, 10 heures par semaine, région Bromont. Info : 819-571-0979

451 PERSONNEL DEMANDÉ

ALIMENTS CHICOINE INC.
DÉSIRE COMBLER 2 POSTES

PRÉPOSÉ ENTREPÔT (temps plein)
un poste de nuit et un poste de soir
du lundi au vendredi
- Montage de commandes à livrer
- Réceptionner et placer marchandise

Qualifications pour les 2 postes :
- Capable de travailler au froid
- Bonne capacité physique
- Poids à soulever
- Expérience dans l'alimentation serait un atout

Envoyez votre C.V. au
434 rue Robinson Sud , Granby J2G 7N1
Par télécopieur au 450 777-4585
Courriel : martin@chicoine.pro

CONCIERGE demeurant sur place, avec expérience, fiable, responsable, non-fumeurs. Logement fourni. (Salaire selon tâches attribuées). Poste à combler immédiatement. Robert 450 775-6977

Les Pompes A.M.R. recherchent
HOMME DE SERVICE
ET TRAITEMENT D'EAU
Permis de conduire valide.
Salaire à discuter
Formation donnée par l'employeur.
Se présenter au 682 rue Dufferin à Granby

Mercerie Jos Lamoureux
est à la recherche d'une couturière,
3 jours par semaine.
Se présenter au 149 Laurier, Granby
Demandez Gilles

RESTAURANT DELIS, BROMONT
recherche LIVREUR à temps plein et à temps partiel Info : 450 919-3434
1215, Shefford, Bromont

VAN HOUTTE BROMONT
est à la recherche d'un(e)
CUISINIER (IÈRE) de fin de semaine,
à temps plein de jour de 8 à 14 heures
Expérience, un atout.
Présentez-vous avec votre CV
au 22, boul. de Bromont à Bromont
vanhouttebromont@bellnet.ca ☎ 450 534-1122

D'autres annonces de la rubrique 454 à la page20.

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison Aucun cas refusé, 2009 à 2016
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

552 AVIS PUBLICS

552 AVIS PUBLICS

552 AVIS PUBLICS

553 APPELS D'OFFRES

Granby

AVIS PUBLIC

À toute personne habile à voter du territoire de la municipalité

RÈGLEMENT NUMÉRO 0663-2016 DE ZONAGE, INITIALEMENT ADOPTÉ SOUS LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PP15-2016

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 17 octobre 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 06632016 de zonage, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP15-2016. Le règlement numéro 0663-2016 a été adopté simultanément à l'adoption du règlement numéro 0662-2016 révisant le plan d'urbanisme et le règlement numéro 0664-2016 de lotissement.
2. Que l'objet du projet de règlement numéro 0663-2016 est d'adopter un nouveau règlement de zonage pour l'ensemble du territoire de la Ville de Granby, et ce, dans le cadre d'une révision du règlement concernant le plan d'urbanisme et d'une refonte des autres règlements d'urbanisme, remplaçant ainsi le règlement numéro 0122-2008 de zonage de la Ville de Granby et ses amendements.
3. Que toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur la conformité du règlement numéro 0663-2016 de zonage au plan d'urbanisme révisé numéro 0662-2016.
4. Que cette demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis.
5. Que, si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Granby, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement numéro 0663-2016 de zonage au plan dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu, au paragraphe 4 du présent avis.
6. Que les conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit de faire une demande à la Commission municipale du Québec sont :

   1° Condition générale à remplir le 17 octobre 2016 :

   Être, soit domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six (6) mois au Québec, soit propriétaire ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois, soit occupante ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans ce territoire, depuis au moins douze (12) mois.

   2° Condition particulière aux personnes physiques, à remplir le 17 octobre 2016 :

   Être majeure et de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

   3° Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

   Être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme la seule des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupante de l'établissement d'entreprise. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise).

   4° Condition d'exercice du droit d'une personne morale :

   Désignée, par une résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 17 octobre 2016 et au moment de faire la demande, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À GRANBY, QUÉBEC, ce 19 octobre 2016

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

D'autres annonces de la rubrique 552 à la page suivante.

compte sur moi

leucan

Faites une différence pour les enfants

leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

415444

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP17-2016 sur les usages conditionnels, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP17-2016

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 octobre 2016, le conseil a adopté, le 17 octobre 2016, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP17-2016 sur les usages conditionnels, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP17-2016.

2. Que les usages autorisés dans le projet de règlement s'appliquent à certaines zones, lesquelles sont délimitées au plan de zonage et font partie intégrante du règlement de zonage, les zones et usages étant les suivants :

   a) EG08R : usages autorisés de dépôt de neige, de traitement ou de transformation de déchets solides et d'établissement industriel d'extraction de matériaux inertes du sol incluant leur transformation par concassage, taille et tamisage;
   b) IN04R : usage autorisé de terrain de camping;
   c) GJ19C : usages autorisés de résidence au rez-de-chaussée et de centre de location d'espaces pour entreposage d'une superficie maximale de 40 m2 par emplacement;
   d) GK28R : usages autorisés de services d'accommodation (à l'exception de dépanneur), d'établissement de vente au détail (à l'exception de quincaillerie, de vente au détail de meubles et de tapis, de regrattier, de vente à l'encan), de services d'éducation, d'établissement où s'exercent des activités professionnelles ou administratives, de services reliés au domaine de la santé (humaine et animale) et de centre de la petite enfance;
   e) FH06C : usage autorisé d'industrie de produits en béton;
   f) JF02I : usages autorisés de traitement ou de transformation de déchets solides et d'industrie de fabrication de béton bitumineux;
   g) EG06C : usages autorisés d'établissement de type bar et d'établissement de type surface de jeu relié aux activités récréatives intensives totalement ou partiellement à l'extérieur;
   h) HG11C : usages autorisés de dépanneur et de restaurant et services de traiteur;
   i) IM03C : usage autorisé de dépanneur;
   j) HJ17C : usage autorisé d'établissement de culte;
   k) HH12I : usage autorisé de services de mécanique pour véhicules de moins de 4 000 kg et véhicules récréatifs sans activités de débosselage et de peinture;
   l) E01C : usage autorisé d'établissement de type surface de jeu relié aux activités récréatives intensives totalement ou partiellement à l'extérieur;
   m) JM02C : usage autorisé de cour à bois et de vente au détail de matériaux de construction;
   n) GK06C : usage autorisé de stationnement comme usage principal;
   o) l'usage conditionnel « centre de location d'espaces pour entreposage d'une superficie maximale de 40 m² par emplacement » peut être autorisé dans les zones : BL03C, BL04C, CL02C, CL04C, DD04C, DD07C, DF02C, EE01C, EE04C, EE05C, EF02C, EG02C, EG04C, EG06C et EH03C;
   p) l'usage conditionnel « établissement de bar et de restauration avec terrasse commerciale extérieure à un niveau supérieur au plancher du premier étage incluant sur le toit », comme usage accessoire, peut être autorisé dans les zones dont l'appellation se termine par « C » et où sont permis les établissements reliés à la restauration ou à la consommation de boissons alcoolisées.

3. Que les dispositions mentionnées à l'article 2 peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées par de telles dispositions et les zones contiguës à celles-ci. Les zones visées sont les suivants :

   • au point 2 a) : zone visée EG08R et ses zones contiguës;
   • au point 2 b) : zone visée IN04R et ses zones contiguës;
   • au point 2 c) : zone visée GJ19C et ses zones contiguës;
   • au point 2 d) : zone visée GK28R et ses zones contiguës;
   • au point 2 e) : zone visée FH06C et ses zones contiguës;
   • au point 2 f) : zone visée JF02I et ses zones contiguës;
   • au point 2 g) : zone visée EG06C et ses zones contiguës;
   • au point 2 h) : zone visée HG11C et ses zones contiguës;
   • au point 2 i) : zone visée IM03C et ses zones contiguës;
   • au point 2 j) : zone visée HJ17C et ses zones contiguës;
   • au point 2 k) : zone visée HH12I et ses zones contiguës;
   • au point 2 l) : zone visée EE01C et ses zones contiguës;
   • au point 2 m) : zone visée JM02C et ses zones contiguës;
   • au point 2 n) : zone visée GK06C et ses zones contiguës;
   • au point 2 o) : zones visées BL03C, BL04C, CL02C, CL04C, DD04C, DD07C, DF02C, EE01C, EE04C, EE05C, EF02C, EG02C, EG04C, EG06C et EH03C et leurs zones contiguës;
   • au point 2 p) : zones visées se terminant par « C » et leurs zones contiguës.

4. Que la description des zones visées ainsi que des zones contiguës ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

5. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

6. Que, pour être valide, toute demande doit :

   1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

   2° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard **le 27 octobre 2016.**

   3° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

7. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

8. Que le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP17-2016 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 19 octobre 2016.
La greffière adjointe,

AVIS PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES 113-10-16
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : 1022679
achat d'un BOUTEUR CHENILLÉ USAGÉ DE MOINS DE 2 000 HEURES

La Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi procède à un « Avis d'appel d'offres pour l'achat d'un bouteur chenillé usagé de moins de 2 000 heures ».

Les candidats pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site web **www.seao.ca** en stipulant le numéro de référence **1022679**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les candidatures scellées doivent parvenir au bureau de la Directrice générale de la Régie, 2500, rang St-Joseph, Cowansville (Québec) J2K 3G6, **avant onze heure (11 h) le 4 novembre 2016** et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

La Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

AVIS D'APPEL D'OFFRES 114-10-16
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : 1022714
achat d'un BOUTEUR CHENILLÉ NEUF

La Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi procède à un « Avis d'appel d'offres pour l'achat d'un bouteur chenillé neuf ».

Les candidats pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site web **www.seao.ca** en stipulant le numéro de référence **1022714**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les candidatures scellées doivent parvenir au bureau de la Directrice générale de la Régie, 2500, rang St-Joseph, Cowansville (Québec) J2K 3G6, **avant onze heure (11 h 15) le 4 novembre 2016** et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

La Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

DONNÉ À COWANSVILLE CE 14e JOUR D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE SEIZE.

Carole Lebel
Directrice générale

Don In Memoriam

Versez un don à la mémoire de l'être cher et aidez les victimes de traumatismes crâniens.

FONDATION NEUROTRAUMA MARIE-ROBERT

www.fondationneurotrauma.ca
877 702-2662

VOTRE HOROSCOPE


BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

S'opposant à Saturne en Sagittaire, la Lune en Gémeaux accentue aussi son carré avec Neptune en Poissons. Conséquemment, vous pourriez avoir l'impression que votre route comporte bien des entraves. La loi du moindre effort ne rapportera pas les meilleurs dividendes. Investissez-vous pleinement dans votre projet principal quitte à délaisser les affaires secondaires.


SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

On apprend peu par une victoire, mais beaucoup par un revers. Effectivement, le malheur peut être un pont vers le bonheur, dans la mesure où il permet de modifier votre approche afin d'obtenir davantage lors d'une tentative subséquente. Le Soleil « entrera « bientôt en Scorpion, et ce sera le temps de roder votre spectacle... Le critique promet d'être éblouie!


SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Avec la Lune en Gémeaux, face à Saturne en Sagittaire, les approches qui sortent des sentiers battus seront à l'honneur. Pourquoi ne pas envisager un plan d'action qui diffère de celui que vous employez d'habitude? Si vous considérez que quelqu'un est sur le point de commettre une erreur de jugement, ne gardez pas le silence. Vos suggestions auront peut-être plus de poids que vous ne le croyez.


CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Opposée à votre astre Saturne en Sagittaire, la Lune en Gémeaux pourrait faire resurgir une lutte entre deux tendances contraires. Conséquemment, ce mercredi pourrait donner lieu à un bras de fer. Vous tirerez votre épingle du jeu si vous ne vous laissez pas influencer par les problèmes des autres. Accordez-leur votre écoute, mais ne vous faites pas entraîner dans une situation délicate...


VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Le plus susceptible de décourager, c'est de penser à l'effort qu'il va falloir fournir. En comparaison, le passage à l'action sera plus facile. Pourquoi prolonger le supplice en vous contraignant à attendre? Avec l'appui de plusieurs cycles planétaires, relevez le défi qui s'offre à vous! C'est la voie qui vous procurera le plus de satisfaction. Ne dit-on pas qu'à vaincre sans efforts on triomphe sans gloire?


POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Tout sage est fou aux yeux de quelqu'un d'autre. Vous gagnerez à faire davantage confiance à vos perceptions plutôt qu'à celles des autres, même si elles sont énoncées avec assurance. L'arrivée prochaine du Soleil en Scorpion, autre Signe d'Eau, vous aidera à diffuser vos idées efficacement et à vous faire reconnaître. Un bon milieu de semaine en perspective si vous croyez en vos capacités...


BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Passant en face de Saturne en Sagittaire, la Lune en Gémeaux pourrait présenter quelques contraintes, notamment si le désir du changement se heurte au biais de statu quo. Cependant, il serait dommage de rejeter catégoriquement une alternative sans avoir pris le temps d'en considérer toutes les implications. Si vous voulez faire peau neuve, mieux vaudra attendre la prochaine Lunaison...


TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

À l'approche de l'entrée du Soleil en Scorpion, face à votre Signe, préparez-vous à connaître une étape plus importante empreinte d'émotions. Il est possible d'apprendre une nouvelle qui viendra chatouiller quelques cordes sensibles. Que vous vous adressiez à une seule personne ou à plusieurs, vous aurez tout avantage à tout dire dès le départ plutôt que d'attendre... à plus tard.


GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ce que l'on souhaite à son voisin, finira par nous arriver. Étant donné que la Lune en Gémeaux s'oppose à Saturne en Sagittaire, vous risquez de pensez que les meilleurs choses ne sont accordées qu'aux autres. L'envie est un sentiment qui ne générera rien de positif. Réjouissez-vous pour le succès des autres. Un jour, ce sera votre tour, et cela pourrait arriver beaucoup plus rapidement que vous ne le croyiez.


CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

N'oubliez pas que vous êtes votre plus sévère critique. Et maintenant que la Lune en Gémeaux s'oppose à Saturne en Sagittaire, vous risquez de manquer d'objectivité quant à vos performances et aux résultats qu'elles génèreront. De manifester publiquement votre mécontentement face à votre travail risque plutôt de passer comme de la fausse modestie. Il est vrai que l'étape de la Balance n'est pas votre meilleure...


LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Le passage de la Lune en Gémeaux agrémente et pacifie vos rapports avec les autres. Des collaborations et des associations seront possibles avec des individus dont les aptitudes diffèrent considérablement des vôtres. De ce fait, sur le plan social, les réunions promettent d'être particulièrement animées, tandis qu'une nouvelle rencontre pourrait s'avérer tout simplement stimulante.


VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Il serait préférable de ne pas publiciser votre antipathie à l'endroit de quelqu'un. Il n'est pas nécessaire de déployer vos forces pour exclure un membre indésirable d'un groupe auquel vous appartenez. Par ses propres agissements, toute personne indigne finira par se nuire à elle-même. La Lune est en Gémeaux, mais faites confiance au destin et ne compromettez pas votre apparente impartialité.

19-10-2016

Granby

AVIS PUBLIC

À toute personne habile à voter du territoire de la municipalité

Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP16-2016

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 17 octobre 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 06642016 de lotissement, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP16-2016. Le règlement numéro 0664-2016 de lotissement a été adopté simultanément à l'adoption du règlement numéro 0662-2016 révisant le plan d'urbanisme et le règlement numéro 0663-2016 de zonage.
2. Que l'objet du projet de règlement numéro 0664-2016 est d'adopter un nouveau règlement de lotissement pour l'ensemble du territoire de la Ville de Granby, et ce, dans le cadre d'une révision du règlement concernant le plan d'urbanisme et d'une refonte des autres règlements d'urbanisme, remplaçant ainsi le règlement numéro 0123-2008 de lotissement de la Ville de Granby et ses amendements.
3. Que toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur la conformité du règlement de lotissement numéro 0664-2016 au plan d'urbanisme révisé numéro 0662-2016.
4. Que cette demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis.
5. Que, si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Granby, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement numéro 0664-2016 de lotissement au plan dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu, au paragraphe 4 du présent avis.
6. Que les conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit de faire une demande à la Commission municipale du Québec sont :

   1° Condition générale à remplir le 17 octobre 2016 :

   Être, soit domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six (6) mois au Québec, soit propriétaire ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois, soit occupante ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans ce territoire, depuis au moins douze (12) mois.

   2° Condition particulière aux personnes physiques, à remplir le 17 octobre 2016 :

   Être majeure et de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

   3° Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

   Être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme la seule des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupante de l'établissement d'entreprise. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise).

   4° Condition d'exercice du droit d'une personne morale :

   Désignée, par une résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 17 octobre 2016 et au moment de faire la demande, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À GRANBY, le 19 octobre 2016.

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

CHERCHE CAMELOTS
À GRANBY
PARCOURS DISPONIBLES
POUR DISTRUBUER
La Voix de l'Est
et La Presse
Idéal pour revenus d'appoint,
adultes ou étudiants.

PARCOURS 16
Pour la rue Bourgeois et le boul. Fortin.

PARCOURS 23
Pour les rues : Brunelle, Duchesneau, Houle, Hillview, King, Léger, Mc donald.

PARCOURS 36
Pour les rues : Alfred-Pellan, Auguste-Renoir, Claude-Monest, Cyprien-St-Pierre, Jodoin, Paul-Émile-Borduas, Rodin et Toulouse-Lautrec.

PARCOURS 37
Pour les rues : De Champagne et De Strasbourg.

PARCOURS 38
Pour les rues : Cormier, Coulombe, Cyprien-St-Pierre, Jordi-Bonet et Simonds Sud.

PARCOURS 39
Pour les rues : Bretagne et Providence.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
au 450 375-4555
BOÎTE VOCALE 4527

Au Québec,
1 personne sur 14
est atteinte d'insuffisance rénale

Par votre appui,
vous contribuez au maintien de la recherche, des activités et services offerts tout en aidant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes et celle de leurs proches.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

Donnez à
La Fondation canadienne du rein
Merci de votre générosité

rein.ca/quebec
1-800-565-4515 • 514-938-4515

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

NÉCROLOGIE

maison Montcalm
fleuriste depuis 1945

Découvrez
le bouquet-don :
maisonmontcalm.com

Deux succursales : Granby et Waterloo

210 York, Granby 450 372-3925

CHAGNON LOISELLE
Mme Lise - *1940-2016*

AVIS DE DÉCÈS



À la Résidence de soins palliatifs de St-Jean-sur-Richelieu, le 9 octobre 2016, à l'âge de 75 ans, est décédée madame Lise Chagnon, épouse de feu Yvan Loiselle, demeurant à Ste-Angèle-de-Monnoir, autrefois de Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Monique Morette), Gilles, Sylvain (Nicole Cormier), Simon (Marilyne Grenier), Marco (Annie Desbiens), Robin (Chantal Ostiguy); ses petits-enfants : Kevin, Chloé, Anthony, Jerry, Steven, Marie-Lou, Jennifer, Camille, Steve; ses frères et soeurs : Guy (Jacqueline Bérard), Yvan (Jeanne Lacasse), Mireille (Marie-Paule Provost), Mario (Francine Bienvenue), Réal (Diane Papineau), Nicole (Luc Blanchette), Marie (Jacques Bonneau), François, Pierre (Manon Bélanger), André (Carole Racicot), Christian (Stella McMahon), Sylvain (Michèle Desrochers), feu Carole, feu Carmen; ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du CLSC du Richelieu pour les bons soins prodigués à madame Chagnon.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi 21 octobre 2016 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi, 22 octobre directement à l'Église de Ste-Angèle-de-Monnoir à compter de 10 h, suivis des funérailles à 11h. L'inhumation suivra au cimetière de Ste-Angèle-de-Monnoir.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GUIMOND GINGRAS
Mme Louise - *1941-2016*

AVIS DE DÉCÈS



À son domicile, entourée de l'amour de sa famille, le 13 octobre 2016 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Louise Guimond, épouse de Gilles Gingras.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils : Sébastien (Karine Lussier), Constantin (Josée Martin), ses petits-enfants Chloé, Zachary, Nelly, Xavier et Sandrine. Elle était la soeur de Françoise (feu Jack Sorffer), feu Pierre.
Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier spécialement le personnel du Centre hospitalier de Granby et du département d'oncologie pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 21 octobre de 19 à 21h, et le samedi 22 octobre à compter de midi trente jusqu'à 14 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi à 14 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au columbarium du même endroit.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GIARD MASSÉ
Mme Georgette - *1923-2016*

AVIS DE DÉCÈS

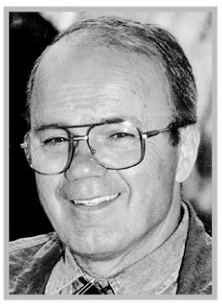


Au Centre hospitalier de Granby – Site Leclerc, le 16 octobre 2016, à l'âge de 92 ans et 11 mois, est décédée madame Georgette Giard, épouse de feu Oliva Massé, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Nicole (Pierre Latreille), Francine (feu Denis Matteau), Ginette, Gaétane (Robert St-François), Johanne (Yvan Phaneuf), Chantal (Sylvain Thibodeau); ses petits-enfants : Marielle, Daniel, Félix, Suzanne, François, Charles, Philippe, Marc, Marie-Andrée ; ses arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Henri-Paul, Dolorès, Robert, feu Maurice, feu Germain, Normand, Yvon, Monic, André et feu Marcel. Elle laisse aussi ses belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du Centre hospitalier de Granby – Site Leclerc pour les bons soins prodigués à madame Giard.
Madame Giard repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille accueillera parents et amis le vendredi, 21 octobre 2016 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h ainsi que le samedi, 22 octobre, jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Luc où le service sera célébré à 11 heures.
L'inhumation suivra au cimetière de Lawrenceville.
En guise de sympathie, un don à Parkinson Québec serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne http://parkinsonquebec.ca/

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PAQUETTE
M. Normand - *1934-2016*

AVIS DE DÉCÈS

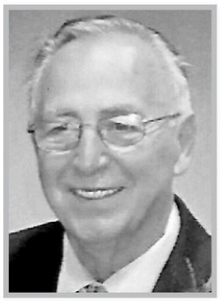


Au Centre Leclerc de Granby, le 15 octobre 2016, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Normand Paquette, époux de Mme Liette Desroches.
Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Lucie Maynard), Danielle et sa petite fille : Anne-Catherine Maynard Paquette. Il était le frère de : feu Thérèse (Alphonse Jolin), feu Claude (Denise Bourassa), Marcel (Gisèle Leblanc), feu Lucille (feu Denis Brodeur). Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs : Huguette Desroches, Nicole Desroches (Jean Ouellet), Yves Desroches (Monique Fréchette), ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du 4e Ouest du Centre Leclerc pour leur dévouement et l'attention porté à son égard.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 23 octobre à compter de 15 h jusqu'à 16 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La cérémonie en mémoire à sa vie sera célébrée ce même dimanche 23 octobre à 17 heures en la chapelle du complexe.
En guise de sympathie un don à la Société Parkinson du Québec serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GIARD
M. Maurice - *1944-2016*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement, à la Maison Au Diapason de Bromont, le samedi 8 octobre 2016, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Maurice Giard, époux en premières noces de feu Jacqueline Lambron et en deuxièmes noces de Mme Nicole Paquette demeurant à Cowansville.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois fils, Alain (Nathalie), Guy et Yvon (Marie-Hélène), ses petits-enfants, Jeremy (Gabrielle), Sandrine, Marie Lou (Marc-Antoine), Dylan et Gabriella, ses frères et soeurs, Pierrette, Marc, feu Thérèse, Normand, Suzanne, Pauline, Pierre, Michel, Jean, Huguette, Diane, Mario, Yves, Chantal, et leur conjoint(e)s, les enfants de Nicole, Vicky (Serge) et Tommy, les petits-enfants, Eve et Félix, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, autres parents et amis. **La famille vous accueillera le samedi 22 octobre à 10 h au salon funéraire DÉSOURDY INC., 101, rue Jean-Besré, Cowansville. Une liturgie de la parole aura lieu ce même samedi 22 octobre à 14 h en la chapelle du salon, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-de-la-Paix, rue Albert, Cowansville.**
La famille désire remercier tout le personnel des soins palliatifs à domicile, principalement Mme Nicole Lefebvre et le personnel de la Maison Au Diapason. Des dons en sa mémoire à la Fondation Au Diapason seraient appréciés. Formulaires disponibles au salon ou au www.audiapason.org

Désourdy salons funéraires funeral homes
101, rue Jean-Besré, Cowansville, J2K 0L3
Tél.: 450 263-21212 - Téléc.: 450 263-9557
info@desourdy.ca - www.desourdy.ca

PAQUIN
Mme Suzanne - *1943-2016*

AVIS DE DÉCÈS

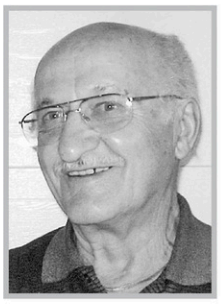


Au Centre Marie-Berthe Couture, le 8 octobre 2016, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Suzanne Paquin, demeurant à Granby, autrefois de Roxton Pond.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Josée (Christian Daigneault), Linda (Eric Courchesne), Annie (Christian Campbell), Eric (Guillaume David), ses petits-enfants : Mélanie (Stéphane Chayer), Amélie, Yann (Mélissa Croteau), Maggie (Alexandre Roy), Karine (Kevin Cusson), ses arrière-petits-enfants : Mélody, Hélena, Emrick, ses filleul(es) : Johanne Boivin, Philip Paquin, Maggie Daigneault. Elle était également la soeur de feu Jacqueline (feu Armand Fournier), feu Ovide (feu Pierrette Bouchard), Anita, Lise (feu Adrien Lapierre), feu Simone (Denis Bruneau), Léo, François Gileau. Elle laisse aussi ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier Dre Lucie Roy et Dre Marie-Claude Grégoire pour les bons soins prodigués à madame Paquin.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 22 octobre 2016 à compter de 15 h, suivis de la célébration de la Parole à 17 h en la chapelle.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Cécile-de-Milton à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer Granby et région serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.alzheimer.ca/fr/granby.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

DESCHAMPS
M. Jean-Paul - *1928-2016*

AVIS DE DÉCÈS

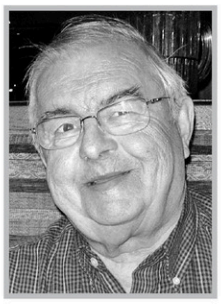


Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 15 octobre 2016, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Deschamps, époux de madame Germaine Pellerin, demeurant à Granby.
Outre son épouse Germaine, il laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Linda Brochu), Lyne (Pierre Messier); ses petits-enfants : Éric (Karine), Julie (Mathieu), Stéphane (Rachel), Francis, Marc-Antoine; ses arrière-petits-enfants : Lily-Anne, Jérémy, Élody, Gabriel; sa soeur Lucienne ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 23 octobre 2016 à compter de 12 h (midi), suivis d'un hommage à la vie à 15 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière Les Jardins Funéraires Bessette à une date ultérieure.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LAFRANCE
M. Alexandre - *1943-2016*

AVIS DE DÉCÈS

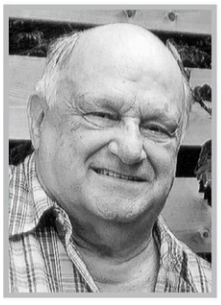


À l'hôpital de St-Eustache, le 14 octobre 2016, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alexandre Lafrance, demeurant à Pointe-Calumet.
Il laisse dans le deuil son fils Bruno (Chantal Thuot) et ses petits-enfants, Camille et Gabriel. Il laisse également sa mère Mme Marie-Blanchette Raymond, ses frères et soeurs, sa bonne amie Louise St-Hilaire, les enfants et petits-enfants de celle-ci ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis.
La famille vous accueillera samedi 22 octobre de 9 h à 11 h 30 au salon funéraire Désourdy inc. Un moment de recueillement suivra à 11 h 30 au salon, l'inhumation aura lieu en toute intimité à une date ultérieure.
Compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Institut Cardiologique de Montréal, https://www.icm-mhi.org/fr/fondation, et à l'Hôpital de St-Eustache www.fondationhopitalsainteustache.com serait apprécié.

Désourdy salons funéraires crématorium
1 500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

GAUDREAU
M. André - *1939-2016*

AVIS DE DÉCÈS



À Granby, le 10 octobre 2016 à l'âge de 77 ans est décédé M. André Gaudreau, époux de feu Gisèle Bernier, demeurant à Granby. Il était le fils de feu Dora Masse et de feu Lucien Gaudreau.
Il était le frère de : feu Jean-Claude (Constance Levreault), Lisette (Marcel Bédard), feu Maurice, Pierrette, Ginette (André Berthiaume), Pierre, Michel (Réjeanne Minier). Il était le beau-frère de : feu Marguerite (feu Guy Vanier), Gilberte (feu Guy Girouard), feu Lise (feu Guy Beauchemin), feu Denise (feu Guy Enright), Claude (Colette Robert), Claudette (Claude Pepin), Gilles (Bella Beauregard), Suzanne (Claude Goyer). Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 21 octobre de 9 h 30 à 11 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la Parole sera célébrée ce même vendredi à 11 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

TALBOT
Mme Françoise - *1937-2016*

AVIS DE DÉCÈS



À son domicile, entourée des siens, le 14 octobre 2016, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Françoise Talbot, épouse de feu Raymond Hétu, demeurant à Waterloo.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Chantal Hétu (Denis Fortin), Mario Hétu (Suzie Lacasse), ses petits-enfants : Chantal, Julie, Marc-André, Samuel, Christopher; ses frères et soeurs : feu Raymonde (feu Emile), Mathieu (feu Renée), Pierre (Gisèle), André (Louise), feu Claire (feu Jean-Luc), Daniel (Diane), Louise (feu Réal), Christian (France); son beau-frère et sa belle-soeur Jacques Hétu (Muguette); ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier l'équipe du CLSC de Granby pour les bons soins prodigués à madame Talbot.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 23 octobre 2016 à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

Girardot & Ménard
Complexe Funéraire







470, rue Dufferin, Granby 450 372-4498

L'équipe du complexe vous invite chaleureusement aux cérémonies commémoratives annuelles à la mémoire de tous les défunts de nos familles

Le dimanche 23 octobre

à 10 h 30,
pour les défunts
dont le décès est survenu
entre octobre 2015
et février 2016.

à 13 h,
pour les défunts
dont le décès est survenu
entre mars 2016
et septembre 2016.



Julie Girardot
Propriétaire

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

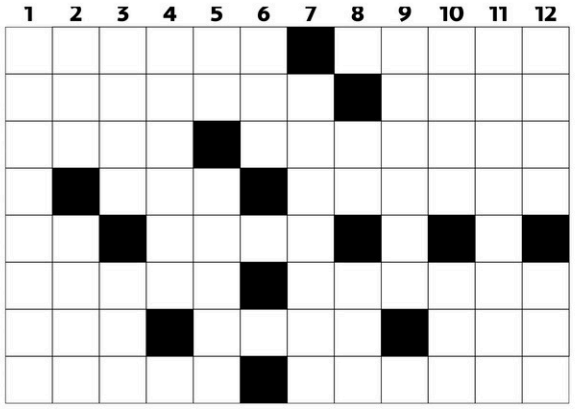
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Quoi de plus beau que de rendre hommage à un défunt avec des fleurs

Sublime fleuriste
355, boul. Leclerc, Granby *(anciennement Rita Fleuriste)*
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.sublimefleuriste.com
1806607

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Effet produit par quelque chose – Boire comme un chat ou un chien.
2 Qui n'est pas bon – Pièce de viande cuite à la broche ou au four.
3 C'est une personne qui s'exprime par des gestes, sans parler – Reproduire un dessin sur un papier qui le recouvre.
4 La peinture en est un – On le fabrique à partir de la crème de lait de vache.
5 Bonne action, pour les scouts – Qui est sans compagnie.
6 C'est le doigt qui se trouve à côté du pouce – Qui n'a jamais été édité.
7 Ensemble des règles qui indiquent les droits et les devoirs des gens – Zigouillée – Retranché.
8 Passe du dehors au dedans – Ils tirent le traîneau du Père Noël.

VERTICALEMENT

1 Qui ne bouge pas.
2 C'est le cinquième dans le calendrier – C'est le petit d'un animal qu'on dit têtu.
3 Il porte aussi le nom de couguar – Participe passé du verbe dire.
4 Pluie subite et abondante, de courte durée.
5 Cette chose-là – Suite des mots, des phrases qui constitue un écrit.
6 Contraction brusque et involontaire de certains muscles, surtout ceux du visage.
7 Il sert à mesurer le temps, dans certains jeux.
8 Article défini – Participe passé du verbe naître (féminin).
9 Courbée en arc.
10 Signifie en faveur de – Montant d'argent que l'on donne à une oeuvre de charité.
11 Durée qui n'a ni commencement ni fin.
12 Rigoler – Qui sont à toi.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	P	O	U	V	A	N	T	A	B	L	E
2	C	A	R	N	E	T	■	U	S	U	E	L
3	A	G	E	■	R	O	M	E	■	E	■	F
4	R	E	I	N	■	M	O	R	C	E	L	E
5	L	■	L	E	G	E	R	■	O	■	U	■
6	A	L	L	E	E	■	S	O	U	R	I	S
7	T	E	E	■	A	M	E	L	I	O	R	E
8	E	S	S	A	I	■	S	E	C	T	E	S

MOT MYSTÈRE

ABOYER
ARC
ARRET

BALLE
BREDOUILLE

CANARD
CLUB
COFFRE
CUISSOT

ENGINS
EPIEU
EPREINTE

FILET
FLECHE
FUTAIE

GERFAUT
GLUAU

HERE

LAC
LAYON
LIEVRE
LION
LITEE
LIVREE
LONGE

MERRAIN
MORILLON
MUE

NATURE
NEMROD

ORION
OURSE
OUTARDE

CHASSE - Un mot de 9 lettres

E	R	U	T	A	N	E	C	A	R	T	I	G	R	E
E	C	T	E	E	P	I	E	U	E	R	N	E	E	H
E	E	D	U	R	D	C	A	L	I	O	N	L	C	A
R	S	R	M	A	F	R	I	R	I	M	D	L	L	E
E	I	A	T	U	F	F	A	R	R	P	O	I	A	G
H	M	N	E	L	A	R	O	T	I	E	R	U	M	A
E	E	A	E	E	C	U	E	C	U	D	M	O	E	X
V	R	C	L	G	T	S	U	G	S	O	E	D	V	E
I	H	C	L	E	N	I	E	D	R	A	N	E	R	S
E	R	U	A	U	S	O	L	I	T	A	I	R	E	N
O	A	I	B	S	B	E	L	I	R	O	M	B	S	I
U	B	N	O	Y	A	L	I	E	V	R	E	U	E	G
R	A	T	Y	V	O	F	R	E	E	R	I	A	R	N
S	T	R	E	N	E	I	E	T	N	I	E	R	P	E
E	A	R	R	E	T	R	I	E	V	E	R	E	T	S

Solution du dernier problème : PIERRERIES 19-10-2016

RABAT
RAIRE
RALE
RAMURE
RECLAME
REMISE
RENARDE
RESERVE
RETRIEVER
RETS
REVOIR
RIDEE
RIFLE
ROUTE
SACRE
SEXAGE
SOLITAIRE
TIGRE
TIRER
TRACE
TROMPE
VENT
VOIE

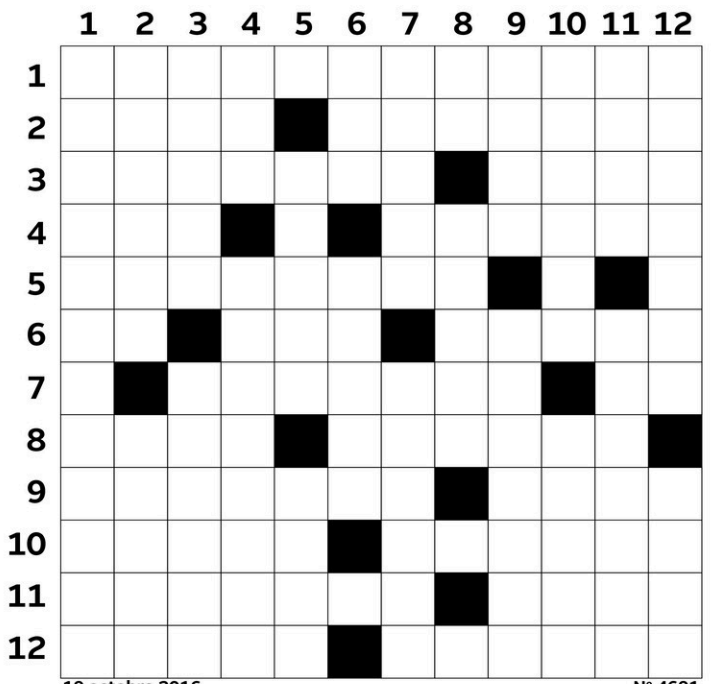
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Personne qui fait subir des supplices.
2. Bruit de nourrisson – S'avancer en dehors.
3. Gaz putrides – Socle.
4. Pas laid – Scie à lame rigide.
5. Très chère.
6. Ancien do – Légumineuses – Renommé.
7. Effrayés – Neuf.
8. Impliqué – Pénurie.
9. Petit parasite – Superstructure établie sur le pont d'un navire.
10. Traître – Affecté.
11. Point de départ – Parfois blanche.
12. Quand on les lâche, on abandonne tout – Repos.

VERTICALEMENT

1. Chef des tambours et clairons d'un corps de troupes.
2. Est – Nettoie à fond.
3. Permettait au roi de voyager – Personnage de conte.
4. Cachés – Recherche des lieux où se déroulera le tournage.
5. Lagune d'eau douce – Femme d'Osiris.
6. Hardi – Intérêt perçu au-delà du taux licite.
7. Hors d'usage – Qui ont de l'ordre.
8. Négation – Diriger.
9. Instrument à cordes – Alcaloïde végétal.
10. Inflammation d'une partie de l'intestin grêle – Vigueur.
11. Aucune chose – Ecart d'une commune.
12. On y fixe les avirons – Fiesta.



19 octobre 2016 N° 4691

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	G	I	O	N	N	A	I	R	E	S
2	A	M	I	S	■	E	B	O	N	I	T	E
3	N	O	C	E	U	R	■	U	N	T	E	L
4	C	I	L	■	R	E	C	T	O	■	I	L
5	E	■	E	T	I	E	R	■	C	O	N	E
6	P	L	E	I	N	■	I	S	E	U	T	■
7	I	O	■	R	E	M	■	U	N	I	E	S
8	E	T	A	■	N	A	V	E	T	S	■	O
9	R	I	G	O	T	T	E	■	E	T	A	U
10	R	O	I	S	■	O	U	V	R	I	E	R
11	E	N	T	E	R	I	T	E	■	T	R	I
12	■	S	E	R	E	S	■	T	R	I	E	S

SUDOKU

2	7	5		6				
				2	4	6		
			3			8	9	
					9			
		3				4		
					5	2	8	
		8			2		1	
	6			9			7	
	3		7					

3965

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : moyen

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	8	1	3	7	4	9	6	2
6	3	4	9	5	2	1	7	8
2	7	9	1	6	8	3	5	4
9	5	8	4	1	7	2	3	6
7	4	3	2	9	6	8	1	5
1	6	2	8	3	5	4	9	7
4	1	7	6	2	9	5	8	3
8	9	6	5	4	3	7	2	1
3	2	5	7	8	1	6	4	9

3964

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

BQF	SEUE	UA	YIIU	LM	LPFC	OAAR	GCRU	TIHE	ETE	S	LU	NEI	L
		■								■			■
									■		■		
■		■		■						■			■
				■						■			

Thème : Proverbe français

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jean Giraudoux : Un manteau royal va toujours bien. C'est le triomphe de la confection.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	3	3	0	0	0	2	13	9	6	3-0-0-0	0-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Ottawa	**4**	**3**	**1**	**0**	**0**	**2**	**17**	**16**	**6**	**3-0-0-0**	**0-1-0-0**	**3-1-0-0**	**G-1**
Montréal	**3**	**2**	**0**	**0**	**1**	**2**	**11**	**5**	**5**	**1-0-0-0**	**1-0-0-1**	**2-0-0-1**	**G-1**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	3	2	0	0	1	2	7	4	5	2-0-0-0	0-0-0-1	2-0-0-1	G-2
Pittsburgh	4	2	1	1	0	1	9	12	5	2-0-1-0	0-1-0-0	2-1-1-0	P-2
N.Y. Rangers	3	2	1	0	0	2	14	10	4	2-0-0-0	0-1-0-0	2-1-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Floride	3	2	0	0	1	2	9	6	5	2-0-0-0	0-0-0-1	2-0-0-1	P-1
Boston	3	2	1	0	0	2	11	8	4	0-0-0-0	2-1-0-0	2-1-0-0	G-1
Toronto	2	1	0	1	0	1	8	6	3	1-0-0-0	0-0-1-0	1-0-1-0	G-1
Philadelphie	2	1	0	1	0	1	7	6	3	0-0-0-0	1-0-1-0	1-0-1-0	P-1
New Jersey	3	1	1	1	0	1	5	6	3	1-0-0-0	0-1-1-0	1-1-1-0	G-1
Buffalo	2	1	1	0	0	1	7	6	2	0-1-0-0	1-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Caroline	2	0	0	2	0	0	7	9	2	0-0-0-0	0-0-2-0	0-0-2-0	P-2
Detroit	3	1	2	0	0	1	10	11	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	G-1
N.Y. Islanders	4	1	3	0	0	1	9	12	2	1-1-0-0	0-2-0-0	1-3-0-0	P-1
Columbus	2	0	2	0	0	0	5	9	0	0-2-0-0	0-0-0-0	0-2-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	3	3	0	0	0	3	11	6	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Colorado	3	2	1	0	0	2	10	11	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	P-1
Minnesota	3	2	1	0	0	2	12	9	4	2-0-0-0	0-1-0-0	2-1-0-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	4	3	1	0	0	3	12	12	6	1-0-0-0	2-1-0-0	3-1-0-0	G-1
Vancouver	2	2	0	0	0	1	6	4	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Edmonton	3	2	1	0	0	2	14	13	4	1-1-0-0	1-0-0-0	2-1-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	3	2	1	0	0	2	11	9	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
Arizona	2	1	1	0	0	1	8	10	2	1-0-0-0	0-1-0-0	1-1-0-0	P-1
Chicago	3	1	2	0	0	1	9	11	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	G-1
Nashville	3	1	2	0	0	1	7	9	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	P-2
Winnipeg	3	1	2	0	0	1	9	12	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	P-2
Calgary	3	0	2	0	1	0	8	14	1	0-1-0-0	0-1-0-1	0-2-0-1	P-3
Anaheim	4	0	3	1	0	0	7	12	1	0-0-0-0	0-3-1-0	0-3-1-0	P-4
Los Angeles	3	0	3	0	0	0	6	12	0	0-1-0-0	0-2-0-0	0-3-0-0	P-3

CALENDRIER

Lundi 17 octobre
San Jose 4 N.Y. Rangers 7
Colorado 4 Pittsburgh 3 (P)
Ottawa 1 Detroit 5
Boston 4 Winnipeg 1
Mardi 18 octobre
Anaheim 1 New Jersey 2
San Jose 3 N.Y. Islanders 2
Colorado 0 Washington 3
Arizona 4 **Ottawa** 7
Pittsburgh 0 **Montréal** 4
Floride 3 Tampa Bay 4 (F)
Los Angeles 3 Minnesota 6
Dallas 2 Nashville 1
Philadelphie à Chicago, 20h30.
Buffalo à Calgary, 21h.
Caroline à Edmonton, 21h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Mercredi 19 octobre
Toronto à Winnipeg, 20h.
Detroit à N.Y. Rangers, 20h.
Jeudi 20 octobre
Anaheim à Philadelphie, 19h.
San Jose à Pittsburgh, 19h.
New Jersey à Boston, 19h.
Arizona **à Montréal**, 19h30.
Colorado à Tampa Bay, 19h30.
Washington en Floride, 19h30.
Toronto au Minnesota, 20h.
Los Angeles à Dallas, 20h30.
Caroline à Calgary, 21h.
St. Louis à Edmonton, 21h.
Buffalo à Vancouver, 22h.
Vendredi 21 octobre
Chicago à Columbus, 19h.
Arizona à N.Y. Islanders, 19h.
Nashville à Detroit, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 octobre.

	B	A	Pts
Marchand, Bos	2	5	7
Pastrnak, Bos	4	2	6
Burns, SJ	3	3	6
McDavid, Edm	3	3	6
Kreider, NYR	3	3	6
Stastny, STL	2	4	6
Panik, Chi	4	1	5
Tarasenko, STL	3	2	5
Green, Det	3	2	5
Wheeler, Win	3	2	5
Draisaitl, Edm	2	3	5
Vanek, Det	2	3	5
Pavelski, SJ	1	4	5
Karlsson, Ott	1	4	5
Matthews, Tor	4	0	4

LHSAM

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Joliette	5	3	2	0	25	19	6
Cap-Mad.	5	3	2	0	23	27	6
Lac-Mégantic	3	2	1	0	16	11	4
St-Léonard	3	2	1	0	14	12	4
La Tuque	3	2	1	0	9	10	4
Louiseville	4	2	2	0	21	17	4
Donnacona	5	2	3	0	25	20	4
St-Cyrille	3	1	2	0	15	18	2
Windsor	3	1	2	0	12	21	2
Waterloo	4	1	3	0	19	24	2

Vendredi 21 octobre
St-Cyrille à St-Léonard, 20h30.
Joliette à Cap-Mad., 20h30.
Louiseville à Lac-Mégantic, 21h.
Waterloo à Donnacona, 21h.
Windsor à La Tuque, 21h.
Samedi 22 octobre
Donnacona à Louiseville, 20h30.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	2	2	1	3
Petry	1	2	0	2
Galchenyuk	2	0	2	2
Weber	2	0	2	2
Danault	2	0	2	2
Lehkonen	2	1	0	1
Shaw	2	1	0	1
Mitchell	2	1	0	1
Pacioretty	2	0	1	1
Beaulieu	2	0	1	1
Plekanec	2	0	1	1
Desharnais	2	0	1	1
Carr	2	0	1	1
Byron	2	0	1	1
Pateryn	2	0	0	0
Emelin	2	0	0	0
Radulov	2	0	0	0
Montoya	2	0	0	0
Markov	2	0	0	0
Sergachev	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Montoya	2	0	1	4	0	1,92	,942
Lindgren	0	0	0	0	0	0,00	,000

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	3	1	4	5
Dzingel	3	2	1	3
Brassard	3	1	2	3
Turris	3	2	0	2
Smith	3	1	1	2
Ryan	3	1	1	2
Stone	3	0	2	2
Wideman	3	0	2	2
Pyatt	3	1	0	1
Pageau	3	0	1	1
Ceci	3	0	0	0
Hoffman	3	0	0	0
Neil	3	0	0	0
Borowiecki	3	0	0	0
Methot	3	0	0	0
Kelly	3	0	0	0
Phaneuf	3	0	0	0
Varone	2	0	0	0
Anderson	2	0	0	0
Puempel	1	0	0	0
Hammond	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2	0	0	7	0	3,33	,887
Hammond	0	1	0	5	0	5,00	,800

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	4	4	0	0	0	22	13	8
Jonquière	4	3	1	0	0	20	14	6
St-Georges	4	3	1	0	0	17	12	6
Thet. Mines	4	2	2	0	0	18	18	4
Riv.-du-Loup	4	1	2	0	1	17	18	3
Laval	4	1	3	0	0	14	21	2
T.-Rivières	4	0	4	0	0	10	22	0

Vendredi 21 octobre
Sorel-Tracy à Laval, 20h.
St-G. à Rivière-Du-Loup, 20h.
Jonquière à T.-Rivières, 20h.
Samedi 22 octobre
Riv.-du-Loup à Sorel-Tracy, 15h.
Thet. Mines à Jonquière, 19h30.
Laval à St-Georges, 20h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	13	11	2	0	0	62	33	22
C. N.-Dame	14	9	4	1	0	41	36	19
Lévis	10	7	1	1	1	41	33	16
Jonquière	14	6	6	1	1	44	45	14
T.-Rivières	10	4	4	2	0	30	24	10

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lac-St-Louis	14	9	5	0	0	55	37	18
C.C.-LeMoy.	12	8	4	0	0	45	35	16
Magog	13	6	6	0	1	40	41	13
C.A.-Gir.	11	5	6	0	0	28	39	10
Chât.	13	5	8	0	0	33	40	10

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	12	9	2	0	1	38	27	19
St-Eustache	11	6	2	2	1	42	36	15
C.E.-Blondin	12	4	6	2	0	38	40	10
Gatineau	13	2	11	0	0	31	65	4
Amos	12	1	10	0	1	19	56	3

Dimanche 16 octobre
St-Eustache 2 T.-Rivières 1
C. N.-Dame 3 St-François 5
Lévis 5 C.E.-Blondin 4 (P)
L.-St-Louis 1 Chât. 5
C.C.-LeMoy. 5 Jonquière 4 (F)
Amos 3 Gatineau 6
Vendredi 21 octobre
St-Eustache St-François, 19h.
C.E.-Blondin à L.-Montréal, 19h.
C.C.-LeMoy. au C.A.-Gir., 19h.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Samedi 22 octobre
C.A.-Gir. à L.-St-Louis, 15h.
Magog à Gatineau, 16h.
Jonquière C. N.-Dame, 19h.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	13	12	1	0	0	62	30	24
Valleyfield	14	9	4	1	0	61	65	19
Granby	12	7	4	0	1	67	54	15
Chambly	13	4	8	1	0	55	69	9
V.-Dorion	12	3	8	0	1	38	55	7
Princeville	12	2	8	1	1	47	72	6

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	12	12	0	0	0	81	32	24
St-Jérome	14	8	5	0	1	76	68	17
St-Léonard	12	8	4	0	0	68	58	16
Ste-Agathe	15	6	9	0	0	79	85	12
Montréal-Est	12	4	8	0	0	39	60	8
Gatineau	11	1	8	2	0	34	59	4

Dimanche 16 octobre
Valleyfield 1 Terrebonne 5
Gatineau 2 Longueuil 3 (prol.)
Ste-Agathe 3 Granby 9
Montréal-Est 4 V.-Dorion 5
Princeville 2 Chambly 6
St-Jérôme 7 St-Léonard 5
Mercredi 19 octobre
Terrebonne à St-Jérôme, 19h30
Jeudi 20 octobre
Chambly à Valleyfield, 19h30
Vendredi 21 octobre
St-Léonard à Princeville, 19h.
Montréal-Est à Ste-Agathe, 19h30.
St-Jérôme à Longueuil, 19h30.
Gatineau à Terrebonne, 19h30.
V.-Dorion à Granby, 19h45.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	9	8	1	0	0	41	22	16
Québec	10	5	4	0	1	28	32	11
Rimouski	9	5	4	0	0	41	34	10
Victoriaville	10	5	5	0	0	36	36	10
B.-Comeau	10	2	5	1	2	23	40	7
Chicoutimi	9	3	6	0	0	18	28	6

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	9	7	1	0	1	37	19	15
B.-Boisbriand	10	6	3	0	1	25	20	13
Drum.	9	5	2	0	2	38	27	12
Sherbrooke	10	4	4	1	1	34	35	10
Val-d'Or	11	5	6	0	0	33	43	10
Gatineau	11	2	7	2	0	24	47	6

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	10	7	2	1	0	37	28	15
Charl.	10	6	3	1	0	52	35	13
Halifax	11	6	5	0	0	44	48	12
Cap-Breton	10	5	5	0	0	36	32	10
A.-Bathurst	10	4	4	1	1	34	37	10
Moncton	10	4	6	0	0	29	47	8

Mercredi 19 octobre
A.-Bathurst à Saint-Jean, 18h.
Charlottetown à Victoriaville, 19h.
Shawinigan à Québec, 19h.
B.-Boisbriand à Rimouski, 19h30.
Vendredi 21 octobre
R.-Noranda à Halifax, 18h.
Val-d'Or à Saint-Jean, 18h.
A.-Bathurst à Moncton, 18h.
B.-Boisbriand à Sherbrooke, 19h.
Charlottetown à B.-Comeau, 19h30.
Québec à Drummondville, 19h30.
Cap-Breton à Gatineau, 19h30.
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
Victoriaville à Rimouski, 19h30.
Samedi 22 octobre
Cap-Breton à B.-Boisbriand, 16h.
Charlottetown à Chicoutimi, 16h.
Québec à Sherbrooke, 16h.
Shawinigan à B.-Comeau, 16h.
Val-d'Or à Moncton, 18h.
R.-Noranda à Saint-Jean, 18h.
Dimanche 23 octobre
R.-Noranda à A.-Bathurst, 14h.
Val-d'Or à Halifax, 14h.
Cap-Breton à Drummondville, 15h.
Québec à Gatineau, 16h.
Rimouski à Victoriaville, 16h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 18 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Boland, Rimouski	9	9	9	18
Chlapik, Charl.	8	10	7	17
Highmore, St-Jean	10	6	11	17
Balmas, Charl.	10	4	13	17
Kielly, Charl.	10	7	9	16
Fortier, Halifax	11	7	9	16
Donaghey, Charl.	10	3	12	15
Montcalm, Rimouski	9	2	12	14
Joseph, St-Jean	8	9	4	13
Boivin, A.-Bathurst	10	6	7	13
Coughler, Charl.	8	9	3	12
Askew, Moncton	10	8	4	12
Ratelle, Drum.	9	7	5	12
Dzierkals, R.-N.	7	6	6	12

COLL. MASCULIN

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Ch.-Lennoxville	12	9	3	0	43	30	18
Saint-Laurent	11	8	2	1	45	23	17
Sainte-Foy	12	8	4	0	45	34	16
Ch.-St-Lawrence	11	7	2	2	34	36	16
Saint-Hyacinthe	12	7	5	0	49	38	14
A.-Laurendeau	19	6	2	2	37	25	14
Lionel-Groulx	11	6	4	1	34	34	13
Sorel-Tracy	10	5	4	1	38	37	11
Alma	11	4	6	1	32	47	9
Laflèche	11	3	5	3	33	49	9
Dawson	11	2	7	2	25	43	6
Thetford	12	2	10	0	31	50	4

Dimanche 16 octobre
Alma 6 Sorel-Tracy 3
Ch.-St-L. 4 A.-Laur. 3 (prol.).
Dawson 2 St-Hyacinthe 8
Vendredi 21 octobre
Ste-Foy à Sorel-Tracy, 19h30.
André-L. à Ch.-Lennoxville, 20h.
Samedi 22 octobre
Ch.-Lennoxville à Alma, 14h.
Saint-Hyacinthe à Dawson, 14h.

LHO

Mercredi 19 octobre
Erie à Niagara, 19h.
Sudbury à S.S. Marie, 19h07.
Jeudi 20 octobre
Ottawa à North Bay, 19h.
Kitchener à London, 19h.
Sarnia à Peterb., 19h05.
Kingston à Windsor, 19h05.
Mississauga à Barrie, 19h30.
Vendredi 21 octobre
Peterb. à Sudbury, 19h.
Niagara à Mississauga, 19h.
O. Sound à Erie, 19h.
Flint à S.S. Marie, 19h07.
North Bay à Guelph, 19h30.
Hamilton à Kitchener, 19h30.
Saginaw à London, 19h30.
Sarnia à Oshawa, 19h35.
Samedi 22 octobre
North Bay Hamilton, 19h.
O. Sound à Erie, 19h.
Windsor Flint, 19h.
Kingston à Saginaw, 19h05.
Ottawa à S.S. Marie, 19h07.
Guelph à Barrie, 19h30.

› GOLF COLLÉGIAL : EOLIE DELISLE S'ILLUSTRE



Membre du club de Cowansville, Eolie Delisle vient de remporter le championnat collégial de golf féminin du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). La jeune femme de Sainte-Julie, qui passe ses week-ends et ses étés dans la région, a ramené des cartes de 80, 82, 81, 80 et 71 lors des tournois du circuit, elle qui a devancé par trois coups sa plus proche rivale. Selon son entraîneur Pierre Dugas, Eolie a ce qu'il faut pour connaître du succès sur le circuit universitaire la saison prochaine ainsi que sur le circuit amateur de Golf Québec. Par ailleurs, notons que Victor Grondin, membre du club de Knowlton, a aidé le cégep André-Laurendeau à l'emporter lors de la compétition par équipe. **MICHEL TASSÉ** — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

EN BREF

PATINAGE ARTISTIQUE

Une médaille pour Loucas Éthier

Le patineur artistique bromontois Loucas Éthier a récemment remporté une médaille de bronze à l'occasion d'une compétition de niveau provincial tenue à Beauport, dans la région de Québec. Éthier, qui évolue dans la catégorie novice (moins de 17 ans), s'est classé troisième lors du programme court et deuxième lors du programme libre, ce qui lui a valu une place sur le podium. Ses quatre triples sauts ont fortement impressionné les juges. Le jeune homme ainsi que sa sœur Léa, qui évolue dans la catégorie pré-novice (moins de 16 ans), ont profité de la compétition de Beauport pour se qualifier pour l'événement de patinage artistique qui aura lieu à Sherbrooke, au début novembre. **MICHEL TASSÉ**

CANADIEN

Shaw est passé au confessionnal

Avant de disputer un premier match officiel devant la foule du Centre Bell mardi soir, l'attaquant Andrew Shaw avait rendez-vous avec Stéphane Quintal, du Département de sécurité des joueurs de la Ligue nationale, vers l'heure du midi. Cette rencontre fait suite au croc-en-jambe que Shaw a donné à Johan Larsson des Sabres de Buffalo à la toute fin de la rencontre de jeudi dernier. Shaw s'est vu infliger une inconduite de partie, mais n'a reçu aucune sanction additionnelle de la part des autorités de la ligue. « Je ne veux pas qu'on me colle cette réputation. Je ne suis pas ce genre de personne. Je joue avec ardeur, dans le visage de mes rivaux. Mais si vous appreniez à me connaître, vous verriez que je suis un bon gars. Je ne veux faire de mal à personne. Je veux apprendre de tout ce que j'ai vécu au cours des derniers mois et m'améliorer en tant que personne. » **LA PRESSE CANADIENNE**

NFL

Roethlisberger sur la touche

Ben Roethlisberger guérit peut-être rapidement, mais son genou droit est trop amoché pour lui permettre d'affronter les Patriots de la Nouvelle-Angleterre. L'entraîneur-chef Mike Tomlin a officiellement écarté Roethlisberger du duel de dimanche contre les Patriots. Roethlisberger a subi une chirurgie arthroscopique lundi afin de réparer le cartilage du genou gauche qu'il a endommagé dans un revers contre les Dolphins de Miami le week-end dernier. Landry Jones effectuera son troisième départ en carrière pour les Steelers (4-2). **ASSOCIATED PRESS**

SÉRIE DE CHAMPIONNAT FACE AUX INDIANS

Les Jays survivent

La Presse Canadienne

TORONTO — La bataille des Grands lacs n'est pas terminée. Josh Donaldson a brillé au bâton et en défense et les Blue Jays ont battu les Indians 5-1, forçant la présentation d'un cinquième match dans la série de championnat Cleveland - Toronto, dans l'Américaine.

Donaldson a donné le ton au match avec une longue balle en solo en troisième, enflammant la foule de 49 142 personnes.

Deux manches plus tard, il a été l'artisan du troisième retrait avec un superbe plongeon à sa gauche, suivi d'un relais vif et précis au premier but. Cela étouffait la menace des Indians, qui venait de réduire l'avance des Blue Jays à 2-1, plus tôt en cinquième.

Les Indians restent aux commandes de la série, 3-1. Le cinquième match aura lieu mercredi à 16 h, encore une fois au Rogers Centre. Les lanceurs partants seront Ryan Merritt et Marco Estrada.



Josh Donaldson a donné le ton au match avec un circuit en troisième manche. Deux manches plus tard, il a été l'artisan du troisième retrait avec un superbe plongeon à sa gauche. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

COUSSIN DE 2-0

Une manche après le circuit de Donaldson, Ezequiel Carrera a doublé le coussin torontois à 2-0 avec un simple chanceux au champ opposé, faisant marquer Troy Tulowitzki, à partir du deuxième but. « Tulo » et Russell Martin avaient soutiré des buts sur balles.

Les Blue Jays ont porté leur avance à 4-1 en septième, gracieuseté d'un simple de deux points d'Edwin Encarnacion, à travers le monticule. Ryan Goins et Jose Bautista ont pu croiser le marbre.

Carrera a aussi fourni un triple en huitième, venant ensuite marquer sur un ballon sacrifice de Kevin Pillar. Aaron Sanchez n'a permis qu'un point et deux coups sûrs en six manches, retirant cinq frappeurs au bâton.

« Il a une bonne rapide, tout le monde le sait, a dit le gérant des Indians, Terry Francona. Et en plus, il a bien contrôlé sa balle cassante, dès le tout début. C'est ce qui nous a rendu la tâche très difficile. »

Brett Cecil, Jason Grilli et Roberto Osuna ont lancé pendant une manche chacun, ne donnant pas de coup sûr. Osuna a réglé le cas des visiteurs en 10 tirs, dont neuf prises.

« CONSCIENTS DE L'ENJEU »

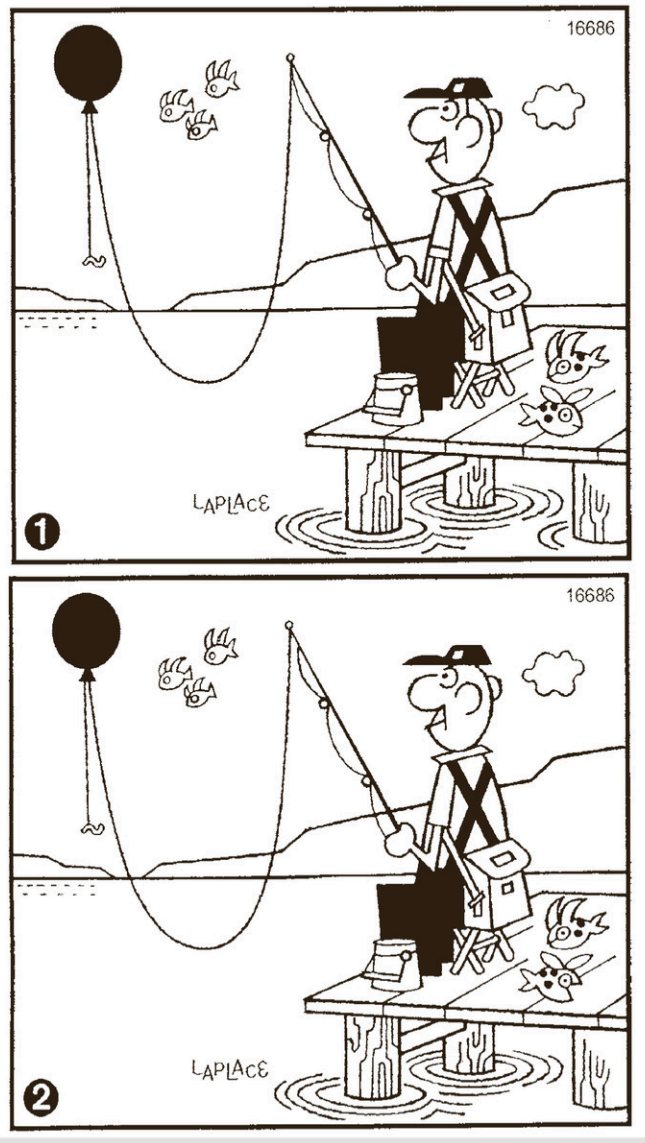
« Les gars étaient relaxes, tout en étant bien conscients de l'enjeu, a dit le gérant des Blue Jays, John Gibbons. De Sanchez à l'enclos, tout le monde a bien fait. Le circuit de Donaldson nous a donné un bel élan. Nous étions à la recherche d'un gros coup sûr comme ça. Carrera a fait une belle contribution. Il y a eu bien du positif. »

Les Indians ont marqué en cinquième sur un double de Roberto Perez, leur neuvième frappeur. Coco Crisp a reçu un but sur balles, puis un mauvais lancer de Sanchez l'a placé au deuxième but avant la claque de Perez, au champ centre-gauche.

Corey Kluber a quitté après cinq manches, ayant donné deux points, quatre coups sûrs et deux buts sur balles.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



19 octobre 2016

SOLUTION

1 Chevelure sur l'oreille du pêcheur. **2** Le revers de sa manche gauche. **3** La bride de fermeture du panier. **4** Fil à pêche plus court sur le bout de la canne. **5** La gueule du premier poisson. **6** Les rides d'eau sous le pilier de droite. **7** Les veines du bois sur la pilier de gauche. **8** La colline de droite est plus longue.

Parce que vos pieds peuvent vous mener loin, prenez-en soin !

Vous avez des douleurs ? Aux talons • Aux hanches • Aux chevilles • Aux genoux • Au bas du dos

lambert
Centre podiatrique

Les services généraux :
- Soins des pieds
- Orthèse plantaire CRYOS
- Traitement définitif des ongles incarnés
- Traitement des verrues plantaires
- Laser pour les ongles (champignons)
- Évaluation des enfants dès l'âge d'un mois

ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC
cryos

Aucune référence du médecin requise.
Couvert par la plupart des assurances privées.

400, rue principale, Granby suite 201
centrepodiatriquelambert.com | 450 372.4735

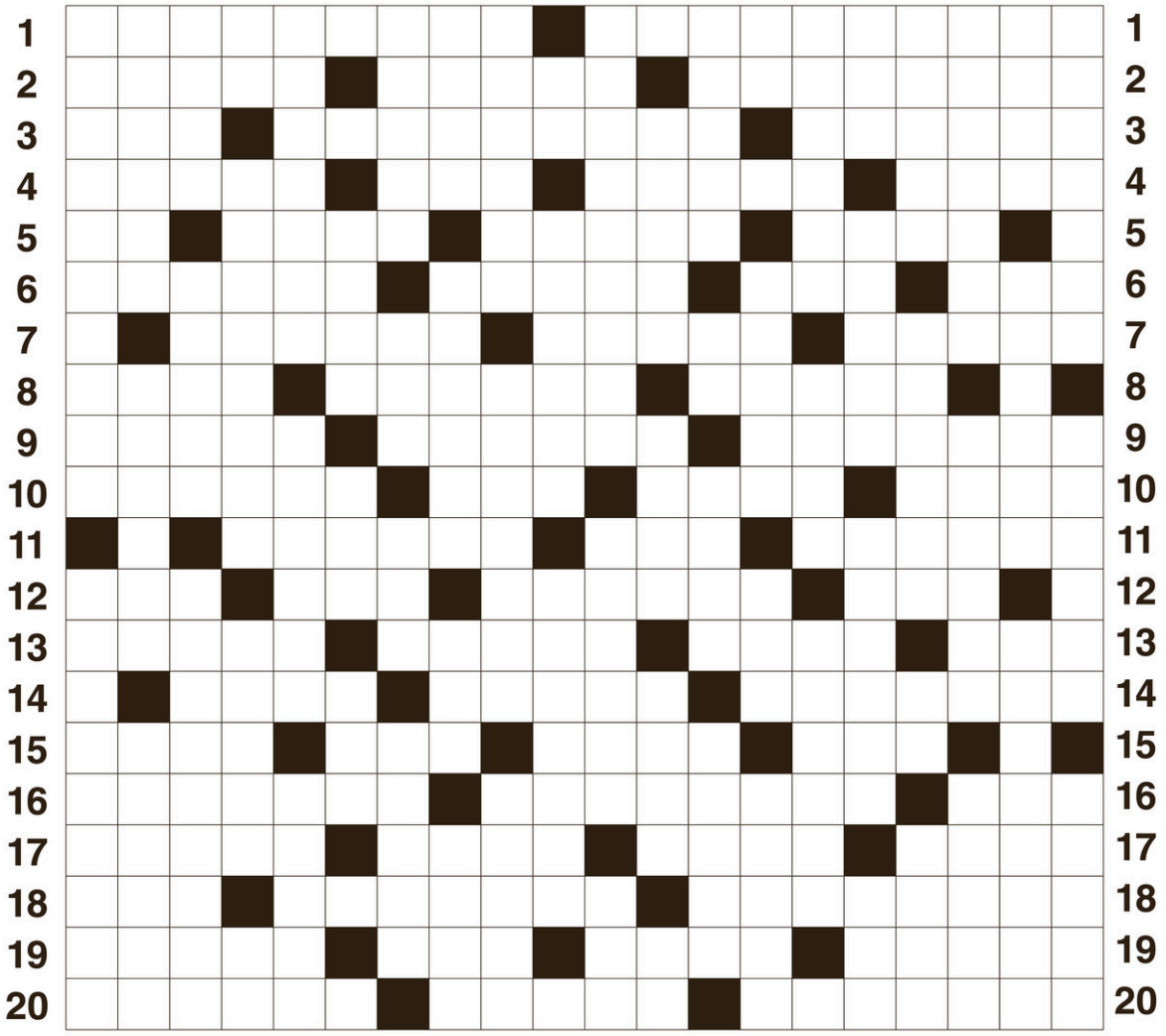
DR. KEVEN LAMBERT
Podiatre

DR. GABRIEL BEAUDOIN CÔTÉ
Podiatre

5103697

L'Extra

Problème n° 746 - Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Va de l'avant - Construction en hauteur.
2. Il mourut par amour - Complet - Se sert de sa tête.
3. Poème lyrique - Manigance - Lieux où on arrête.
4. Moyen de transport - Principe chinois - Appareil de détection - Chevilles.
5. Indique un choix - Personne parfaite - Très fatiguée - Frit.
6. L'ours en est un - Sots - Article - Plus rapide que le tortillard.
7. Sans vie - Ni chaud ni froid - Crache le morceau.
8. Bien charpenté - Pénétrer - Centrale.
9. Fils de Dédale - Prisons - Intégrale.
10. Trace - Poisson - Vaste jardin d'agrément - Souvent étoilée.
11. Division du temps - Eau-de-vie - Rendre tranchant.
12. Prise de lutte - Matière collante - Exigée par les ravisseurs - Il commanda le Sud.
13. Vient avec le succès - Plante grimpante - Montagne de Palestine - Monnaie du Laos.
14. De même - Rempli - Livré au pillage.
15. Réserve de vins - Sert à appeler - Tribu israélite - Lettre grecque.
16. Personne grossière - Fondé - Style de jazz.
17. Provient de - Nonchalant - Située - Halo visible aux seuls initiés.
18. Nuance - Devenir plus intense - Réussite ou échec.
19. Greffer - Sainte - Tunique de l'oeil - Pièce d'échecs.
20. Demeurer - Démesure - Très étonnant.

VERTICALEMENT

1. Favoriser l'essor - Ouvrir une serrure sans clé.
2. Vagabond - Très bien fermé - Obole.
3. Oublie - Agave du Mexique - Grisants.
4. Épouse d'Ouranos - Entailles - Monument de Paris - Sert à lier.
5. Édifice circulaire - Jeu d'esprit - Écrit pour un autre.
6. Administre - Pareil - Possessif.
7. Étape d'une évolution - Explosif - Fond de bouteille - Exprime le regret.
8. Canapé - Les animaux d'élevage d'une ferme - Ébène verte - Variété de prune.
9. (Se) fane - Qui croît dans les décombres - Doigt.
10. Actinium - Accroche des wagons - Exterminé.
11. Vocabulaire spécifique d'un métier - Roche métamorphique - Voie publique.
12. Frappe le quai - Grande lavande - Distincts - Versus.
13. Espace sablé - Article - Petit équidé - Bramer.
14. Tantale - Frustrer - Venus au monde - Vétustes.
15. Série de trois cartes - Grand empire - Lingots.
16. Levant - Épuisant - Carillon - Son chef-lieu est Altdorf.
17. Mammifère carnivore - Qui présente des filons - Cobalt - Hasard.
18. A part soi - J'ai trouvé! - Produit d'un vol.
19. Troyen - Délivrée d'un mal - Illettré.
20. Produit détersif - Blesse - Défaite écrasante.

Extra19_octobre_16

SOLUTION

Problème n° 745

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	N	S	O	R	C	E	L	E	R	■	R	O	U	C	O	U	L	E	R
2	N	I	E	C	E	■	N	U	B	I	L	E	■	V	O	I	S	I	N	E
3	F	A	N	■	L	I	V	R	E	T	■	C	L	A	P	E	T	■	T	U
4	L	I	T	R	E	■	E	O	N	■	P	O	E	L	E	■	E	D	E	N
5	A	S	■	A	N	O	N	N	E	M	E	N	T	■	A	B	R	I	■	I
6	M	E	U	R	T	R	I	■	S	A	I	N	■	S	U	R	■	N	E	O
7	M	■	S	E	S	A	M	E	■	I	N	U	I	T	■	A	R	G	O	N
8	E	D	A	M	■	L	E	G	E	R	E	■	M	O	R	V	E	■	C	■
9	■	A	G	E	E	■	R	A	V	I	S	E	■	C	H	O	Q	U	E	R
10	S	I	E	N	N	E	■	L	I	E	■	R	A	K	I	■	U	R	N	E
11	E	M	■	T	O	U	P	E	T	■	A	S	O	■	N	E	I	G	E	S
12	N	I	E	■	R	H	O	■	E	R	R	E	U	R	■	U	N	E	■	U
13	T	O	T	E	M	■	U	S	N	E	E	■	T	O	U	R	■	N	E	M
14	I	■	E	P	E	E	■	E	T	E	N	D	■	C	L	O	I	T	R	E
15	M	A	R	I	■	P	A	S	■	L	E	U	R	■	S	P	I	■	G	■
16	E	N	N	E	M	I	S	■	A	U	S	C	U	L	T	E	■	B	O	B
17	N	O	I	R	E	■	T	O	L	E	■	E	G	E	E	■	O	E	T	A
18	T	N	T	■	C	H	E	M	I	S	E	■	I	V	R	O	G	N	E	S
19	A	N	E	T	H	■	R	I	S	■	T	I	R	E	■	U	R	I	N	E
20	L	E	S	E	E	S	■	S	E	M	E	R	■	E	N	T	E	N	T	E



L'ex-entraîneur du CH, Jacques Demers, a brandi le flambeau à Max Pacioretty qui l'a porté bien haut durant tout le match. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

MATCH INAUGURAL

Gain du CH

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

MONTRÉAL — Le rituel du flambeau est devenu un incontournable des présentations de début de saison. Celles d'hier soir se sont conclues avec l'apparition surprise de Jacques Demers qui, depuis son fauteuil roulant, a brandi le flambeau à Max Pacioretty.

Le capitaine l'a porté bien haut durant tout le match, aidant le Canadien à disposer des Penguins de Pittsburgh par la marque de 3-0.

Pacioretty a inscrit le premier but de la saison à domicile après seulement 23 secondes de jeu, ce qui, selon Elias Sports, éclipse la marque pour le but du Canadien le plus rapide lors d'un match d'ouverture local. En 1963, Bobby Rousseau avait marqué après seulement 25 secondes.

Il a été menaçant en plusieurs occasions, et ç'aurait été dommage qu'il se blesse en troisième période lorsqu'une rondelle l'a atteint près du pied droit. Mais il en a été quitte pour une brève absence.

Le no 67 s'est entre autres fait complice du premier but de David Desharnais au deuxième vingt, lorsqu'il a repéré son ami complètement libre devant le filet. On doit dire que le centre québécois avait de bonnes habitudes de travail, hier, lui qui d'ordinaire est celui qui cherche à alimenter ses coéquipiers.

Il s'est tenu à distance de confidence du gardien Marc-André Fleury, et ça lui a rapporté une deuxième fois lorsque Jeff Petry l'a rejoint, lui aussi avec une magnifique passe. Il s'agissait du premier match de deux buts de Desharnais depuis le 28 février 2015.

L'autre but est allé au dossier d'Alexander Radulov, qui a marqué son premier de la saison au cours d'un avantage numérique. Les partisans lui avaient réservé un accueil chaleureux lors de la présentation des joueurs.

Radulov joue avec une énergie qui ne ment pas. Certes, cette énergie le fait parfois basculer dans l'indiscipline, mais on ne le confondra jamais avec certains de ses compatriotes aux allures désintéressées.

ENCORE MONTOYA

Kirk Muller et Shea Weber ont eu aussi eu droit à un accueil des grandes occasions avant la rencontre, à l'instar de Carey Price, seul représentant de l'équipe à ne pas avoir enfilé l'équipement.

L'allure de l'entraînement du CH aujourd'hui permettra de mieux déterminer si Price pourra enfin amorcer sa saison demain contre les Coyotes de l'Arizona.

Mais entre-temps, Montoya s'acquitte très bien de sa tâche. Il a repoussé 17 lancers au cours d'une première période fort occupée. Montoya a pu obtenir son premier blanchissage depuis le 31 décembre 2013, à l'époque où il portait les couleurs des Jets de Winnipeg. Sa première étoile de la rencontre était pleinement méritée.

Tout n'a pas été parfait dans ce match, cela dit. Le Tricolore a éprouvé certaines difficultés dans ses sorties de zone et s'est retrouvé coupable de plusieurs revirements dans son territoire, surtout en première moitié de rencontre. Andrei Markov, Shea Weber et Mikhail Sergachev, notamment, ont péché sur ce plan.

sports

PANTHÉON DU SOCCER GRANBYEN

Trois passionnés à l'honneur



JÉRÔME ROY
jerome.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Panthéon du soccer granbyen compte maintenant trois nouveaux membres parmi ses rangs. Josée Beauchemin, Benoit Desautels et Gilles Ménard — à titre posthume — ont officiellement été intronisés mardi soir.



De gauche à droite: Stéphane Ménard (Ville de Granby), John Van Doorn (comité du Panthéon), Gisèle Harnois (comité du Panthéon), Martin Bélanger (dg, Cosmos de Granby), Josée Ménard (fille de Gilles Ménard, intronisé), Denis Voyer (président, ARSRY), Jean-Yves Phaneuf (comité du Panthéon), Josée Beauchemin (intronisée), Roland Archambeault (comité du Panthéon), Benoit Desautels (intronisé), Martial Prud'homme (prés, FSQ) et Yvan Ménard (président, comité du Panthéon). — PHOTO JULIE CATUDAL

M^me^ Beauchemin, M. Desautel et la fille de M. Ménard, Josée, ont eu le privilège de poser les nouvelles plaques de reconnaissance sur le mur du Panthéon, qui loge en permanence Au Vieux Duluth de Granby.

C'est d'ailleurs dans ce restaurant qu'étaient réunis quelques dizaines de convives pour le souper reconnaissance mardi soir. « On est le seul panthéon de soccer physique (avec un lieu qui lui est consacré) au Québec », a lancé fièrement Yvan Ménard, président du comité du Panthéon du soccer granbyen.

Au cours de l'événement, plusieurs dignitaires ont pris la parole pour souligner l'importance de l'apport des bénévoles au soccer à Granby.

« Pas étonnant que le soccer de Granby porte autant de fruits, avec de si belles racines », a affirmé lors de son allocution le président de l'Association régionale de soccer Richelieu-Yamaska, Denis Voyer.

UNE PIONNIÈRE

Passionnée du ballon rond, Josée Beauchemin a fait beaucoup pour le soccer féminin. La femme, intronisée à titre de bâtisseur, a été de la première mouture de l'équipe féminine junior du Cosmos au cours des années 1970, puis s'est impliquée plusieurs années à titre d'entraîneure auprès des jeunes. Elle a créé le volet féminin du Cosmos à la fin des années 1990 après avoir constaté que les jeunes filles se décourageaient dans les équipes mixtes. M^me^ Beauchemin les a regroupées pour leur permettre de profiter pleinement du sport et a puisé sa motivation dans son vécu, elle qui aurait aimé commencer à jouer au soccer plus jeune.

« C'est sûr que quand j'ai eu l'opportunité d'amener ça avec les plus jeunes, j'ai trouvé les arguments pour les rassembler », illustre M^me^ Beauchemin.

UN POLICIER DÉVOUÉ

Très engagé au sein d'une multitude de causes, Benoit Desautel a déjà reçu une quantité impressionnante de reconnaissances pour son implication. Intronisé à titre de collaborateur, le capitaine au soutien opérationnel du Service de police de Granby a fondé au début des années 2000 le Tournoi de soccer amical des policiers. L'événement qui connaît toujours du succès depuis a permis d'amasser plus de 50 000 $ pour la Fondation de soccer Jean-Yves Phaneuf depuis sa création. M. Desautels s'est dit surpris d'être intronisé. « C'est un honneur auquel je n'attendais même pas. [...] Mais ce dont je suis le plus fier, c'est de voir que les gens qui ont parti le tournoi avec moi sont encore là, a-t-il tenu à mentionner. [...] C'est un honneur personnel que je partage avec l'ensemble du comité et l'ensemble des gens qui ont travaillé avec moi au fil des années. »

UN DISPARU AU LEGS IMPORTANT

À titre posthume, l'apport de Gilles Ménard pour le soccer a également été reconnu. Le père de famille, intronisé lui aussi à titre de bâtisseur, a goûté au soccer par le biais de ses enfants au cours des années 1970. S'en est suivie une implication importante pour celui qui est passé de gérant d'équipe à président du soccer des Loisirs de Granby. Conseiller municipal au début des années 1980, M. Ménard a revendiqué avec détermination la construction de ce qui allait devenir le parc Jean-Yves-Phaneuf. C'est sa fille Josée qui a reçu le titre en son nom.

« C'est un très grand honneur pour mon père. C'est sûr qu'il a fait beaucoup pour le soccer dans le temps qu'on jouait et comme échevin », souligne-t-elle.

CUVÉES À VENIR

Y a-t-il encore de la place au Panthéon du Soccer Granbyen, après onze cuvées ? La réponse du président de son comité est résolument positive. Yvan Ménard invite d'ailleurs la population à soumettre les candidatures de personnes comptant au moins sept années d'implication bénévole pour le soccer granbyen et ayant laissé une marque significative lors de leur passage.

« C'est important de les mettre en valeur ces gens-là pour que les générations futures voient qui a bâti le soccer, qui a fait qu'on est devenus la capitale du soccer avec nos infrastructures », conclut fièrement M. Ménard.

IMPACT DE MONTRÉAL

Didier Drogba ne sera pas sanctionné

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Même s'il s'est senti insulté, le président de l'Impact de Montréal, Jœy Saputo, n'a pas l'intention de sanctionner Didier Drogba, qui ne s'est pas présenté au match de dimanche parce que son nom n'apparaissait pas sur le onze partant de Mauro Biello.

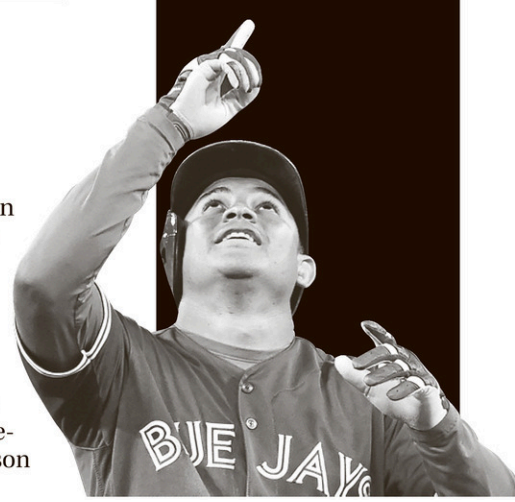
L'histoire a défrayé les manchettes non seulement à Montréal, mais sur toute la planète football : frustré de ne pas avoir été retenu par l'entraîneur-chef pour entamer l'important duel contre le Toronto FC, l'Ivoirien de 38 ans a décidé de ne pas se présenter au stade Saputo.

Connaissant le caractère du bouillant propriétaire, les spéculations allaient bon train quant à la teneur de la sanction qui allait être imposée à l'attaquant. Mais de sanction, il n'y aura point. « Je suis très heureux de vous annoncer que la situation a été réglée à la satisfaction du club. Didier a accepté le rôle que lui a donné l'entraîneur et il va continuer de contribuer aux succès de l'équipe», a plutôt indiqué Saputo.

« J'ai parlé avec Didier. C'est réglé. On a entendu les mots du président et maintenant, on passe à notre dernier match de la saison et aux éliminatoires. C'est juste ça », s'est contenté de dire Biello.

L'Impact disputera son dernier match en saison régulière dimanche, contre le Revolution de la Nouvelle-Angleterre, avant d'entamer son parcours éliminatoire.

TORONTO-CLEVELAND
LES BLUE JAYS REFUSENT DE MOURIR
25



CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF

Desjardins

Un capital porteur de rêves

Les alliés de l'entrepreneuriat local

Assurer la pérennité et le succès d'une entreprise nécessite de la persévérance, une vision et un soutien financier porteur de croissance. Pour permettre aux entrepreneurs de réaliser leurs ambitions, Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) met à la disposition des PME et des coopératives du Québec du capital patient, ainsi que toute une équipe de professionnels répartis partout au Québec.

Mis sur pied en 2001, CRCD est un fonds public géré par une filiale du Mouvement Desjardins. Sa mission est d'appuyer le développement économique du Québec en accompagnant les entrepreneurs dans la réalisation de leurs rêves. Les capitaux du fonds proviennent de quelque 100 000 actionnaires québécois qui participent ainsi à la vitalité de leur région.

En devenant actionnaires, les contribuables bénéficient d'un crédit d'impôt du gouvernement du Québec de 40 % sur le montant investi. Grâce à la participation de nombreux Québécois devenus actionnaires, l'économie de la province s'en trouve ainsi dynamisée. Depuis le lancement de ce fonds d'investissement, plus de deux milliards de dollars ont été investis. Plus qu'un partenaire financier, CRCD met à la disposition des entreprises un réseau d'affaires et l'expertise nécessaire pour les accompagner dans leur croissance et leur expansion, de même que dans leurs projets de transfert, de rachat, de fusion, d'acquisition ou d'innovation. Ces entreprises locales, situées dans toutes les régions du Québec, sont guidées par plus de 80 professionnels du capital de développement. CRCD et son gestionnaire ont ainsi accompagné plus de 800 PME et coopératives dans de nombreux projets de croissance, notamment des transferts d'entreprises — tant avec des entrepreneurs cédants que des repreneurs, ou encore dans des entreprises d'innovation technologique, des coopératives et des cas de relève agricole. Parce qu'être aux côtés des entrepreneurs dans la réalisation de leurs rêves, c'est participer à la croissance de la richesse collective du Québec.

CRCD et ses fonds partenaires sont présents partout au Québec. Au 30 juin 2016, ce sont 412 entreprises, coopératives et fonds qui bénéficiaient de plus de 968 M$ engagés.

	Nombre d'entreprises	Montants engagés (M$)
Abitibi-Témiscamingue*	30	16 475
Bas-Saint-Laurent*	18	10 849
Capitale-Nationale	38	115 975
Centre-du-Québec	20	41 147
Chaudière-Appalaches	31	60 873
Côte-Nord*	15	8 841
Estrie	38	61 065
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*	4	5 578
Lanaudière	4	3 795
Laurentides	3	6 628
Laval	8	8 409
Mauricie*	14	63 213
Montérégie	53	213 903
Montréal	61	224 794
Nord-du-Québec*	11	1 909
Outaouais	2	1 911
Saguenay–Lac-Saint-Jean*	48	44 432
Fonds	*12*	*75 870*
Hors Québec	*2*	*2 360*
TOTAL	**412**	**968 027**

* Région ressource



Jacques Campeau, PDG d'Autobus Campeau, et Martin Perreault, directeur Investissement, Desjardins Capital régional et coopératif.

Sur la route du succès

Entrevue avec Jacques Campeau, PDG d'autobus campeau

L'histoire d'Autobus Campeau commence en 1961. Jean-Jacques Campeau acquiert alors son premier autobus pour que les enfants de son village puissent se rendre à Lachute, située 10 km plus loin. En 1981, l'entreprise familiale se porte acquéreur d'un entrepreneur qui détient huit contrats de transport. Au moment du décès du fondateur, en 2004, l'entreprise compte 225 autobus. Son fils, Jacques Campeau, se retrouve à la tête de cette dernière et poursuit ses acquisitions en Outaouais, dans les Laurentides et en Montérégie pour la faire passer à plus de 1000 véhicules et autant d'employés — la moitié au Québec et l'autre en Ontario. « La famille, chez nous, c'est important. Aujourd'hui, c'est encore une entreprise familiale, et même mes enfants y prennent part », raconte l'homme d'affaires. En 2014, CRCD s'implique également grâce à du capital-actions et de l'accompagnement d'un point de vue organisationnel : il met en place un conseil d'administration chevronné. Au cours du même mois, le chiffre d'affaires de l'entreprise augmente de 40 %. « La croissance dont nous bénéficions grâce à CRCD nous permet de croire à l'évolution de notre offre. J'aime l'innovation, le changement. Je veux offrir le Wi-Fi dans nos autobus et des postes de travail modernes avec supports pour tablettes électroniques. Je veux voir loin ! », confie Jacques Campeau. Dans un avenir rapproché, l'entreprise vise à être plus que compétitive dans le marché du transport interurbain contre de gros joueurs européens. « CRCD nous amène aussi à penser aux années à venir, à ma propre relève, à des solutions beaucoup plus efficaces et à des ressources dont nous ne connaissions même pas l'existence. Comme mon père disait tout le temps : « C'est ensemble qu'on réussit dans la vie » !



5097026